

# L'Enseignement

Éducation  
Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

Jeanne d'Arc, p. 449.—Le calme, p. 450.—Questions professionnelles, p. 450.—Pensées pédagogiques, p. 450.

PÉDAGOGIE:—A propos d'un "Rapport," p. 451.—Retraite fermée, *Joseph P. Archambault*, S. J., p. 451.—La question forestière à l'école primaire, *J. C. Chapais*.—L'enseignement antialcoolique en Angleterre, p. 454.—Le mouvement scolaire à l'étranger:—Etats-Unis: L'enseignement par spécialité à l'école primaire, p. 456.—Le congrès eucharistique international, *Mgr J. Emard*, p. 457.—Hygiène: La tuberculose à l'école, *Dr J.-G. Paradis*, p. 459.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 460.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 463.—Lecture expressive: Le loup et l'agneau, *L. Ricquier*, p. 465.—Géographie: Les quatre points cardinaux, p. 467.—Anglicismes, p. 468.—Leçons de choses: Notions d'agriculture: Le sol, p. 468.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 470.—Langue française: Cours élémentaire, p. 472.—Cours moyen, p. 474.—Cours supérieur, p. 477.—Enseignement spécial: Enseignement antialcoolique, p. 482.—Agriculture, p. 483.—Mathématiques: Arithmétique, p. 486.—Algèbre, p. 495.—Géométrie, p. 497.—Langue anglaise, p. 498.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Le Bureau central des examinateurs catholiques: Circulaire du Secrétaire, *M. J. N. Miller*, p. 500.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Bénédiction de S. S. Pie X, p. 502.—Chez le Pape, *C.-J. Magnan*, p. 503.—Notes de voyage, *M.-Lse Pepin*, p. 505.—L'économie, p. 507.—Association des Institutrices (Section de Montréal), *Maria Bélanger*, p. 508.—Le Patronage Laval, p. 509.—Un touchant anniversaire, p. 510.—Bureau central p. 510.—Petite Revue, p. 510.—Bibliographie, p. 511.—"Le Naturaliste Canadien," p. 511.—Augmentation de traitements, p. 512.—Le Frère Abel, p. 512.—Livres de prix, p. 512.

ILLUSTRATIONS:—Jeanne d'Arc, p. 449.—S. S. Pie X, p. 502.—Le Patronage Laval, p. 509.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE  
Boite 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



**JEANNE D'ARC par ANDRE VERMARE**

Cette magnifique statue de Jeanne d'Arc a été exécutée pour la cathédrale d'Orléans et celle de Saint-Louis-des-Français de Rome, à l'occasion de la Béatifi-

cation de la Vierge Lorraine (18 avril 1909). Le directeur de *L'Enseignement Primaire* a pu admirer cette œuvre remarquable à Rome et à Orléans. Cette dernière ville possède une autre magnifique statue de la Bienheureuse, due à la piété et au talent de la princesse M. d'Orléans. Il existe un grand nombre d'autres statues célèbres de la libératrice de la France. Notons de mémoire: celles de Dubois, de Chapu, de Barrias, de Mercié, de Desvergues.

### Le calme

Le calme, plus rare que la vertu, est l'œuvre de la réflexion plutôt que de la piété, il ne vient pas du tempérament, il naît de l'harmonie des facultés. L'éducation ne le donne pas, mais elle aide à en faire une heureuse application. Le flegme, qui n'est que l'impossibilité de sentir, n'est pas du calme. On peut être calme malgré une grande vivacité de caractère, j'entends de ce calme qui est la force avec laquelle la volonté domine les impressions.

Cet état d'âme, marque d'une parfaite possession de soi-même, est plus qu'une qualité, il devient pour certains caractères une vraie vertu, et apporte une grande dignité à la personne qui la possède.

Pour conserver le calme il faut se rendre maître de ses paroles, et d'abord de ses impressions, ne pas se laisser étourdir par la conversation, emporter par la chaleur de discussion, se taire quand le cœur est ému, ou au moins ne pas parler avant d'avoir élevé son cœur vers Dieu, et toujours attendre pour manifester une impression que le premier moment en soit passé, sans quoi vous exprimez ce que vous inspire l'imagination et non pas ce que vous suggérerait la raison si vous preniez le temps de la consulter.

### Questions professionnelles

« Auriez-vous l'obligeance de me donner quelques renseignements sur la question suivante :

« Le brevet supérieur français exempte-t-il d'un certain nombre de matières un instituteur qui désirerait se présenter pour le brevet académique canadien; et dans ce cas pourriez-vous m'indiquer la marche à suivre en pareille occurrence et me nommer les matières que le brevet supérieur français suppléerait. »

RÉPONSE:—Malgré sa haute valeur, le brevet supérieur français n'exempte d'aucune matière devant le Bureau central. Je suis bien d'avis que le brevet français devrait suppléer plusieurs branches, mais rien n'a encore été fait dans ce sens.

« Pouvons-nous nous servir encore de *l'Histoire Sainte Renaudin* et du *Recueil sur Diverses Matières*, que nous ne trouvons ni parmi les livres approuvés, ni parmi les livres retranchés? »

RÉPONSE:—Avec l'agrément du Curé de la paroisse où vous enseignez, vous pouvez vous servir de toute Histoire Sainte approuvée par l'autorité ecclésiastique compétente.

Le *Recueil sur diverses Matières* des Sœurs de la Providence n'a jamais été soumis au Comité catholique. C'est un excellent recueil dont vous pouvez vous servir comme livre du maître.

### Pensée pédagogique

Savoir par cœur ce n'est pas savoir, c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Fâcheuse suffisance qu'une suffisance purement livresque!

MONTAIGNE.

## PEDAGOGIE

### A PROPOS D'UN " RAPPORT "

Notre directeur vient de soumettre au Surintendant de l'Instruction publique et aux membres du Comité catholique son Rapport sur les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique.

C'est un volume de 360 pages, format in-4, imprimé avec grand soin. Les œuvres connexes à l'école primaire et à l'école normale: Caisse de retraite, Conférences pédagogiques, Inspection, Choix des livres, etc, sont aussi l'objet d'études spéciales dans ce rapport. Après avoir étudié l'organisation scolaire dans chacun des trois pays visités, fait connaître les programmes et les méthodes, avec pièces justificatives ad hoc, indiqué les procédés, et précisé le caractère des Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique, M. Magnan formule des Conclusions et fait des Suggestions, qui, sans être exclusives, résument les principaux desiderata relatifs à notre système scolaire. Ces conclusions et suggestions forment la quatrième partie du Rapport.

Un appendice très substantiel donne des renseignements utiles sur les Cercles d'études dans les pensionnats de jeunes gens, sur l'Enseignement ménager, l'Ecole en plein air, Edifices et mobilier scolaires, ainsi que des Observations pédagogiques diverses.

### Retraite fermée

Puisque la bienveillance de Monsieur le Directeur de l'Enseignement Primaire me le permet, je voudrais faire connaître aux lecteurs de cette revue une œuvre récemment établie au Canada et destinée à "opérer, suivant l'expression d'un évêque canadien-français, une véritable révolution dans toutes les classes de notre société canadienne."

On l'appelle, des principaux éléments dont elle se compose, *retraite fermée*, et le mot—quelque étranger qu'il puisse paraître au premier abord—, en indique parfaitement la nature.

Œuvre de régénération morale et sociale, la retraite fermée réunit un groupe d'hommes ou de femmes, soit de même profession, soit de même association, dans une maison isolée, de préférence à la campagne, ou un prêtre leur expose les vérités chrétiennes. Mais, c'est ici que se justifie le qualificatif *fermée*: au lieu de retourner, après chaque instruction, à leurs occupations quotidiennes, aux mille bruits de la vie, les retraitants demeurent dans la maison durant trois jours, méditant les paroles du prêtre, visitant Notre-Seigneur dans son tabernacle, faisant de pieuses lectures, s'occupant en un mot uniquement de leur âme.

Le silence n'est interrompu que deux fois le jour, après les repas du midi et du soir. C'est une heure d'aimable causerie, de gaie détente. Tout le reste du temps se passe dans un profond recueillement, dans un tête-à-tête continu avec Dieu.

Retraite bonne pour les moines, dira quelqu'un, non pour les hommes du monde, habitués à une vie agitée, incapables de se plier à un règlement si sévère.

Cette réflexion, je l'avoue, naît naturellement dans l'esprit. Et cependant les faits la démentent. Les retraites fermées existent dans presque tous les pays de l'Europe, elles ont été établies, l'an dernier, aux États-Unis et au Canada. Ce ne sont pas des religieux qui les ont fréquentées, mais des hommes de tous les âges et de toutes les classes, depuis des ministres et des magistrats jusqu'à des étudiants et de simples ouvriers.

Et savez-vous quelle a été l'impression de ces retraitants?

Si plusieurs se sont trouvés un peu dépaysés le premier jour, la plupart ont été conquis le deuxième, et tous auraient voulu, le troisième, prolonger les heures qui fuyaient trop tôt. Ils se sont consolés en inscrivant la retraite fermée annuelle au programme de leur vie.

Et pour que l'on ne m'accuse pas d'exagérer :

C'est le comte de Mun qui s'écriait au congrès de Landerneau : " Là (dans nos retraites annuelles), pendant trois jours, devant Dieu, sous la direction d'un prêtre rompu à la manœuvre des âmes, nous nous rassemblons, nous prions, nous méditons, nous essayons de fouler aux pieds les difficultés, les obstacles semés sur la route, d'arracher les épines, compagnes inséparables du travail humain; puis nous échangeons nos idées, nos craintes, nos espérances; nous apaisons nos cœurs s'il le faut; nous fortifions nos âmes, nous renouvelons nos serments à Jésus crucifié, et nous sortons de là, plus forts, plus joyeux, plus résolus. "

C'est René Bazin, par la bouche du bûcheron de la Nièvre, dans le " Blé qui lève " : " Elle est belle notre maison de Faijt; on y est bien; on vit ensemble, on entend parler de religion; on pense à autre chose qu'à ses affaires. Moi, je n'ai jamais le cœur si content que dans ces jours-là! "

C'est un vaillant Belge, Orban de Xivry : " Je ne donnerais pas ma retraite pour un million. "

C'est un ouvrier : " Après le bonheur du jour de ma première communion, cette retraite est bien l'unique moment de parfait bonheur que j'ai goûté dans ma vie. "

C'est un jeune avocat canadien-français : " Ces trois jours m'ont fait plus de bien qu'une semaine dans les Laurentides. "

C'est un membre de l'Association Catholique de la jeunesse canadienne-française : " Je me propose de revivre ces souvenirs chaque année. "

A quoi attribuer ces sentiments?

Un peu sans doute au bien-être que l'on éprouve à se sentir hors du bruit et de la foule, débarrassé de toute occupation, dans le calme de la campagne et la paix d'une maison religieuse; un peu aussi au charme de cette vie en commun d'hommes de même profession, presque toujours de même menta-

lité, marchant vers le même but ; beaucoup surtout aux lumières divines qui inondent l'esprit de leurs clartés, à la grâce de Dieu qui enveloppe, pénètre, ravit l'âme.

Ces bienfaisants effets, les jeunes gens seuls en ont profité jusqu'ici au Canada. Dès cette année, ils vont s'étendre à toutes les classes de la société. Un comité, recruté parmi les principaux citoyens de Montréal, est à l'œuvre. Aux premiers jours d'été, une maison sera prête à recevoir des retraitants. Membres des professions libérales, hommes d'affaires, ouvriers, étudiants s'y succéderont, chaque semaine, du jeudi soir au lundi matin. Les instituteurs y viendront aussi. De tous les groupes que nous convoquons aucun n'est désiré plus ardemment, n'est attendu avec plus d'espérance.

La retraite fermée annuelle nous apparaît une étape nécessaire dans la vie de l'instituteur catholique. C'est ce qu'ont parfaitement compris plusieurs membres distingués de notre corps enseignant.

Forts de leur encouragement, nous essaierons, dans un prochain article de faire partager cette conviction à leurs nombreux collègues.

JOSEPH P. ARCHAMBAULT, S. J.

## LA QUESTION FORESTIERE A L'ECOLE PRIMAIRE

### I. LA QUESTION FORESTIÈRE À L'ÉCOLE NORMALE

Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique fait donner tous les ans, si nous sommes bien renseignés, dix conférences sur l'agriculture, à chaque École Normale. Nous lui demandons bien humblement de vouloir bien arranger les choses de manière à ce que l'une de ces conférences soit sur la question forestière dans ses grandes lignes. Rôle de la forêt dans l'économie rurale, son exploitation et sa conservation raisonnée ; reboisement et plantation. Ceci mettra les élèves de ces écoles, une fois devenus instituteurs et institutrices, en mesure de communiquer les principes acquis dans ces conférences, à leurs élèves à l'école primaire.

### II. LA FÊTE DES ARBRES ET LA COMMISSION SCOLAIRE, UNIE AU CERCLE AGRICOLE

Nous demandons à la commission scolaire unie au Cercle agricole de chaque paroisse de s'entendre, aussitôt que le jour de la fête des arbres est fixé, pour :

- 1° Nommer un des leurs délégué à chaque école de la municipalité pour aller assister à la célébration de cette fête ;
- 2° prier ce délégué de s'assurer de quelques plants d'arbres forestiers de ceux qui sont propres à être cultivés sur le terrain de l'école ;
- 3° charger ce délégué de s'entendre avec l'instituteur ou l'institutrice, la veille de la fête, sur le choix de la place où chaque arbre devra être planté le lendemain ;
- 4° le prier en outre, d'apporter avec lui, le lendemain les quelques instruments, bêche, pelle, pioche nécessaires à la plantation, ainsi que les tuteurs, liens à employer pour fixer et maintenir en place les arbres plantés ;
- 5° donner, enfin, instruction au délégué d'aider l'instituteur ou l'institutrice et les élèves à faire du mieux possible la plantation des arbres qu'on a décidé de planter.

### III. LA FÊTE DES ARBRES ET L'INSTITUTEUR OU L'INSTITUTRICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

D'après ce que nous venons de dire plus haut au sujet d'une conférence forestière à donner chaque année dans nos écoles normales, nous nous trouvons, à l'école primaire, en face d'instituteurs et d'institutrices ayant des notions élémentaires sur la question forestière. Nous pouvons donc leur demander deux choses qu'il va leur être facile de nous accorder.

La veille de la fête des arbres, ils consacreront la classe de l'après-midi à donner une conférence qui sera en petit le reflet de la conférence qu'ils auront eux-mêmes entendue à l'école normale, afin de préparer leurs élèves à célébrer la fête du lendemain.

Le jour même de la fête, qui sera un congé dans toutes les écoles, les maîtres et les maîtresses avec leurs élèves, en habits de travail, se mettront à l'œuvre en compagnie du délégué mentionné plus haut, et planteront les quelques arbres mis à leur disposition.

### IV. RÉSULTAT QU'IL EST PERMIS D'ESPÉRER

L'œuvre ainsi commencée à l'occasion de la fête des arbres, se continuerait ensuite tout naturellement. A l'automne, un demi-congé serait consacré à examiner les arbres plantés au printemps, à les assujettir à leur tuteur, à les attacher de manière à ce qu'ils puissent hiverner sans danger d'être brisés par la neige, le vent, etc. Au printemps, nouvel examen pour enlever les branches brisées, raffermissement des tuteurs en terre, etc.

Comme les enfants commencent à fréquenter l'école à l'âge de six ans et continuent de le faire jusqu'à celui de douze ans, chacun d'eux aura donc pendant six ans, six leçons d'art forestier, six demi-congés pour mettre ces leçons en pratique, à l'automne, ainsi que six au printemps, en s'occupant des arbres plantés. En voilà assez pour déposer dans l'esprit de ces enfants le germe nécessaire afin d'en faire à l'âge d'homme, des amis de la forêt, des colons connaissant la valeur d'une réserve, des champions prêts à combattre les méfaits des vandales, qui, de nos jours, dévastent nos domaines forestiers, sans souci du tort que leur imprévoyance cause non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir.

J. C. CHAPAIS.

---

## L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE EN ANGLETERRE (1)

---

L'Angleterre va bientôt réorganiser dans ses écoles l'enseignement antialcoolique.

Jusqu'ici le soin de cet enseignement était laissé à l'initiative privée; le gouvernement se contentait de tolérer que cet enseignement fût donné par des hommes compétents dans les écoles. Et ma foi, l'initiative privée donna des résultats magnifiques: plus de 3 millions d'enfants, en effet, s'étaient fait inscrire dans les *Band of*

(1) Reproduit de *L'Autre Cloche*, de Liège, par *La Tempérance*, de Montréal.

*Hope*. Vingt conférenciers attirés de cette Ligue parcouraient toute l'année le pays pour aller donner l'enseignement antialcoolique dans les écoles.

Malgré ces résultats brillants, le gouvernement s'inquiétant des ravages que l'alcoolisme continue à semer partout, fut d'avis qu'il y avait lieu d'accentuer la lutte antialcoolique sur le terrain scolaire. Cependant, ne voulant pas avoir l'air de congédier ces conférenciers ni improuver en quelque sorte le travail par eux fourni, le gouvernement ne va pas jusqu'à rendre l'enseignement antialcoolique obligatoire; il se contente de le recommander vivement aux instituteurs.

Aussi, afin de mettre ceux-ci à même de donner cet enseignement avec succès, le gouvernement établit dans les écoles normales un cours d'hygiène, qui comprendra tout le problème de l'alcoolisme.

La circulaire ministérielle (juin 1909) exprime l'espoir, que dès la fin de cette année cet enseignement sera donné dans toutes les écoles.

L'instituteur, outre l'enseignement *occasionnel* antialcoolique, donnera trois leçons spéciales sur l'alcoolisme, et cela sans préjudice des conférences que donneront les envoyés des *Band of Hope*.

La circulaire indique le programme de cet enseignement.

La première partie traitera des boissons hygiéniques et alcooliques. Le Ministre se déclare—chose très digne de remarque—partisan de la formule, qui gagne chaque jour plus de terrain: « Pas d'alcool, sous n'importe quelle forme, aux enfants! »

Les enfants, dit M. le Ministre, n'ont aucun besoin de boissons distillées ni fermentées: devenus grands, ils jugeront eux-mêmes, s'il leur convient de prendre ces boissons ou de réserver leur argent pour une destination plus utile.

La deuxième partie traite de la nature de l'alcool, de ses effets sur l'organisme.

La troisième partie examine l'alcoolisme en tant que fléau social.

A tout seigneur, tout honneur! Disons que ce programme est l'œuvre de Sir Robert Morant.

Il va de soi que tous les antialcoolistes de la Grande-Bretagne sont dans la jubilation; il y a de quoi.

Nous nous unissons de tout cœur à leur joie!

Et maintenant, une question?

A qui est dû, en fin de compte, ce magnifique pas en avant de la cause antialcoolique en Angleterre?

Personne ne niera qu'il est dû au travail incessant des propagandistes anglais.

Conclusion: Chers amis et collaborateurs, continuons plus que jamais avec énergie, notre lutte! L'effort obscur mais persévérant prépare la victoire.





## LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ETRANGER

ÉTATS-UNIS. — L'ENSEIGNEMENT PAR SPÉCIALITÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Il n'y a pas longtemps que le colonel Parker, le grand pédagogue américain, a disparu, et, déjà ses théories, ou, du moins, ses théories poussées à l'excès, sont combattues non seulement dans le domaine spéculatif, mais encore dans celui des réalités.

Pour l'enseignement primaire, le colonel Parker demandait l'unité. Par-dessus tout, il voulait l'unité de direction, c'est-à-dire un seul maître enseignant toutes les matières du programme aux élèves d'une même classe, dans une école. C'est d'ailleurs ce qui existe à peu près partout jusqu'ici.

M. Van Evrie Kilpatrick, instituteur public à New-York, annonce dans *l'Educational Review*, que depuis plusieurs mois déjà, l'instruction primaire est donnée, dans la ville où il exerce, d'après un principe tout différent. L'expérience du nouveau système a été faite dans plus de 130 écoles, par environ 900 maîtres, sur 35,000 enfants.

L'essai a porté sur des maîtres de 10 ans au moins. Les maîtres de trois divisions superposées, par exemple, d'accord avec le directeur, se sont partagés le travail commun suivant leurs aptitudes, l'un prenant la géométrie, l'autre l'histoire, un troisième la langue anglaise, un quatrième les sciences naturelles et ainsi de suite. Chacun d'eux est resté directeur des études d'une classe ou d'un groupe d'élèves, afin de faciliter la confection des notes, bulletins et autres travaux administratifs.

Chacun d'eux, et c'est là une condition nécessaire, à en croire les promoteurs de la réforme, possède une salle de cours bien à lui, qu'il orne et dispose au mieux de son enseignement.

Les élèves y viennent durant 40 minutes pour ensuite assister dans un autre local à une leçon portant sur un sujet différent.

Voici, d'après l'auteur de l'article, plusieurs des nombreux avantages constatés.

1° Compétence et ardeur plus grande des maîtres. Progrès directement proportionnels des élèves.

2° Meilleure discipline. A la surprise générale, les mouvements d'une salle de cours à l'autre, au lieu d'être une cause de désordre, ont été, pour les élèves, une sorte de détente, dont la tenue et l'attention générales ont bénéficié.

3° Meilleure santé. N'étant plus contraints de rester, pendant plusieurs heures, immobiles sur le même siège, dans une salle à l'air de moins en moins renouvelé, les élèves se sont mieux portés.

4° Meilleure installation et plus grande économie. Les maîtres responsables de la salle qui leur est confiée, l'ont parée, installée et entretenue avec beaucoup de soin, au plus grand avantage de leur enseignement et des finances de l'école.

5° Meilleure distribution du temps.—Impossible, maintenant, pour le maître, de consacrer un temps exagéré aux matières qu'il préfère, au détriment de celles qui lui sont moins agréables ou moins connues.

6° Continuité dans le travail mieux assurée.—Le même maître, conservant les mêmes élèves plusieurs années, il y a beaucoup moins de lacunes, et aussi beaucoup moins de redites inutiles. Ce maître, d'autre part, est plus intéressé que jadis à l'efficacité de son enseignement. Il ne peut constamment attribuer l'ignorance présente de ses élèves à l'application ou à la méthode défectueuse de son prédécesseur.

7° Formation de la personnalité.—L'élève ayant à subir plusieurs disciplines et plusieurs influences, consciemment ou non comparées, fait son choix, et prend à chacune les qualités qui s'imposent à lui.

8° Relèvement de la position d'instituteur.—Avec le nouveau régime disparaît dans les villes, l'ancien factotum, l'antique maître d'école, qu'on accusait de ne rien savoir, car de tout il ne savait qu'un peu.

M. Kilpatrick a prévu et réfuté deux objections;

1° Trop de travail est demandé aux élèves, chacun des maîtres ayant une tendance à accaparer tout le temps resté libre en dehors des classes.—Un directeur d'école vigilant a vite fait de remettre tout au point.

2° La corrélation, ou progression simultanée, des diverses branches d'étude est rendue plus difficile.—Un programme annuel et commun bien compris évite ce défaut d'équilibre.

D'ailleurs, et pour conclure, un véritable référendum fut organisé, il n'y a pas longtemps encore, et en voici les résultats.

M. Edward W. Stitt, surintendant de district, demanda, par scrutin secret, l'opinion des 43 maîtres des 8e, et 12e districts (arrondissements), 39 se prononcèrent en faveur du nouveau régime, 2 contre, et 2 étaient indécis.

## LE CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL (1)

### SIGNIFICATION ET ORIGINE DES CONGRES EUCHARISTIQUES

#### LE CHOIX DE MONTRÉAL

Un Congrès Eucharistique International signifie une réunion d'évêques, de prélats, de prêtres, de religieux et de fidèles venus de toutes parts sur la convocation d'un comité formé à l'origine avec la permission du Saint-Siège, qui existe et fonctionne en permanence, dont le président est un évêque, aujourd'hui celui de Namur, et auquel il appartient, avec le concours des autorités religieuses directement intéressées et la sanction du Pape, de fixer l'endroit privilégié où doit se tenir le Congrès. C'est ainsi qu'à Londres, il y a deux ans, au milieu même des séances mémorables du dix-neuvième Congrès, il fut arrêté que celui de 1910 se tiendrait à Montréal.

Les Congrès Eucharistiques retracent leur origine à un fait en apparence bien simple et cependant bien touchant et qui devait avoir les plus heureuses conséquences. En 1873, deux cents députés français se rendaient à Paray-le-Monial, la ville du Sacré-Cœur, et là dans le petit sanctuaire qui rappelle les visions de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, ils vouaient leur personne et leur patrie au Sacré-Cœur de Jésus par un acte de consécration spéciale. A cette occasion, une personne pieuse, mue par l'inspiration d'en haut, suggéra à son directeur de conscience la première idée des réunions eucharistiques locales. Ces débuts eurent un succès dépassant toute espérance et l'on en vint de là au projet d'un congrès international proprement dit. Monseigneur de Ségur, d'illustre et si pieuse mémoire, en écrivit

(1) Reproduit de l'admirable lettre pastorale de S. G. Mgr Emard, sur *Le Congrès Eucharistique de Montréal*.

à Notre Saint Père le Pape. Le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, appuya fortement l'initiative prise par le saint évêque. Le XIII approuva et bénit le projet, et le premier comité permanent fut constitué sous la présidence de Monseigneur de Ségur. Hélas! celui qui avait été l'âme de tous ces préparatifs ne devait pas voir sur terre la réalisation de son dessein, Dieu l'ayant rappelé à lui avant l'ouverture du premier congrès qui se tint à Lille en 1881. Ceux qui suivirent eurent lieu en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et même à Jérusalem où fut célébré celui de 1893. Partout et toujours ce fut le même zèle dans l'organisation, la même ardeur et la même science déployées au cours des réunions, les mêmes manifestations d'une piété de plus en plus éclairée et profonde, le même enthousiasme parmi le peuple, et les fruits spirituels en ont été de plus en plus abondants.

Il est à remarquer que pour la plupart, souvent par suite de circonstances imprévues et même en dérangeant d'autres décisions, ces congrès furent convoqués dans des villes qui se trouvaient avoir avec le culte eucharistique des relations ou des attaches plus étroites. Par exemple, c'est à Liège, patrie de sainte Julienne Cornillon, qu'a été instituée la Fête-Dieu avec la procession du Saint-Sacrement; à Toulouse que l'on conserve les reliques de saint Thomas d'Aquin, le docteur par excellence et le chantre liturgique de la sainte Eucharistie; à Anvers que le fondateur de l'ordre des Prémontrés, saint Norbert, sut confondre l'hérésie des Sacramentaires; à Jérusalem que fut institué le divin Sacrement; à Rheims, à Paray-le-Monial, à Lourdes, à Angers, à Rome dont il est facile de voir les droits particuliers à la tenue d'un Congrès Eucharistique. En Angleterre, à Londres, c'était, après trois siècles de banissement, d'interdiction et d'exil, la rentrée triomphale du Dieu de l'Eucharistie, précédé d'un légat du chef suprême de l'Eglise catholique. Et enfin, Cologne devait l'année dernière, dans des conditions favorables, offrir, comme conclusion du vingtième Congrès, le spectacle inoubliable d'une procession qui se déroulait des heures durant, et dont les rangs pressés comptaient par milliers des fidèles de tout rang, de tout pays, de toute langue, de tout âge et de toute condition.

Jusqu'à présent ces congrès avaient été le privilège des pays d'outre-mer, bien que les évêques d'Amérique fussent chaque fois conviés à y prendre part. Le temps était venu où dans les desseins de la Providence nous devions sur ce continent, dans notre beau pays du Canada, jouir du bonheur et recevoir les avantages spirituels incomparables qui découlent de la tenue d'un Congrès Eucharistique International.

Montréal a été choisie et non sans raison. Il est en effet peu de villes dans le monde qui puissent par leurs origines, par leur histoire et par leur situation religieuse actuelle se réclamer de plus de liens avec le culte eucharistique, et qui possèdent en même temps plus de possibilités et de moyens pour offrir à Notre-Seigneur, par l'acte de foi, par l'adoration, par l'amour, par les manifestations publiques les plus vraies et les plus enthousiasmes, un triomphe plus éclatant.

En effet, s'il est vrai de dire, comme l'histoire nous le marque à chacune de ses pages, que la découverte de l'Amérique dans son ensemble a été le grand événement providentiel des temps modernes pour accroître la diffusion de l'Évangile et donner à l'Église des âmes inénombrables dans les contrées immenses; s'il est vrai particulièrement que l'établissement des premières colonies du Canada avait été tout un acte de foi et d'apostolat, et que la croix d'abord, l'autel ensuite devaient s'ériger partout le long des rives de notre grand fleuve et même à l'intérieur du

pays pour marquer, plus encore que le passage des conquérants, celui des missionnaires et des apôtres, il n'est pas moins certain, et tous nos annalistes sont là pour le dire, que la fondation de Ville-Marie a été dès le principe, dans la pensée même qui a présidé à ce projet, puis ensuite dans l'exécution et aussi dans le développement de l'œuvre, un acte de foi, et un acte de foi eucharistique au premier chef. C'est là la véritable origine de Montréal, elle n'en a pas d'autre.

MGR J. EMARD.

## HYGIENE

### LA TUBERCULOSE À L'ÉCOLE

M. le Directeur,

Une mère de famille me communique la lettre dont je vous prie de publier un court extrait.—

M. le docteur Paradis,

« J'ai trois enfants, deux garçons et une fillette de neuf ans. Ils vont à l'école « tous les trois, les deux premiers à l'école de X., et ma fille fréquente celle de B. « Dans la classe que fréquentent mes garçons, il y a deux enfants atteints de tuber- « culose pulmonaire, à un degré plus ou moins avancé, je n'en sais rien. L'un des « deux crache beaucoup, et je regrette de le dire, il n'est pas gêné pour cracher sur le « plancher de la classe et des corridors.—

« Ce fait constitue-t-il un danger pour les autres enfants? Veuillez donc me « le dire dans *L'Enseignement Primaire*.—

Agréés mes remerciements, etc.

Mme XXX. »

Ma correspondante me permettra d'exprimer deux doutes assez sérieux. D'abord, il est assez improbable qu'un enfant tuberculeux à la période de ramollissement soit en état de fréquenter l'école. Deuxièmement, je puis difficilement croire que l'on permette à un élève, tuberculeux ou non tuberculeux, de cracher sur le plancher. Dans tous les cas, il est absolument certain qu'un tuberculeux qui crache constitue un danger pour ceux qui le fréquentent, et l'on doit prendre toutes les mesures possibles pour éloigner ces malades quand ils se présentent à l'école, à l'église, etc.—

La tuberculose est une maladie qui se transmet par le bacille de Koch, cause spécifique et immédiate de la maladie. On ne prend pas la consommation seulement parce que l'on a contracté une bronchite, une pneumonie, une pleurésie, etc.; ces diverses affections et toutes les maladies débilitantes préparent le terrain à la tuberculose, mais elles ne sauraient la produire car le germe tuberculeux ne vient pas se greffer sur un organe qui a déjà perdu sa résistance et ses moyens de défense par quelque cause que ce soit.

On devrait donc faire en sorte d'éloigner toute cause immédiate de contagion et de celles-ci le crachat en est la plus dangereuse, tout en étant la plus facilement évitable.

Malgré mon optimisme au sujet du soin que l'on apporte à l'observation de l'hygiène dans nos écoles, je dois à la vérité de dire avec regret, que certains professeurs négligent déplorablement leur devoir sous ce rapport.—

Montmagny, mars 1910.

J.-G. PARADIS.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

Maitre.—Mes chers enfants, quel est celui qui pourrait me dire avec quoi nous comprenons qu'une chose est laide ou belle, vraie ou fausse, bonne ou méchante?... Vous Joseph?

Jos.—Avec notre *génie*, M.

M.—Oui, mon Joseph; mais il y a un autre nom que je voudrais dire. Voyons, quand un petit garçon comprend facilement et vite ce qu'on lui explique, on dit que c'est un enfant?....

Jos.—Intelligent, M.

M.—Oui, et un enfant intelligent est celui qui a une bonne?....

Jos.—*Intelligence*.

M.—C'est cela: l'intelligence nous sert à comprendre, c'est une faculté de notre âme, c'est celle qui nous distingue des animaux.

Maintenant, quand nous avons compris qu'une chose est vraie ou fausse, belle ou laide, bonne ou méchante, nous ne restons pas indifférents, il y a quelque chose en nous qui agit, qui nous fait choisir entre le bien et le mal. Qu'est-ce? Est-ce encore l'intelligence? Voyons, Louis? Qu'en pensez-vous?

Louis.—Je ne sais pas, M.

M.—Allons, mon Louis, vous allez voir que vous savez: Avec quoi voulez-vous?

Louis.—Ah! oui: avec la *volonté*.

M.—C'est cela. Et maintenant, mes enfants, quand notre intelligence a compris qu'une chose est bien ou mal, et que notre volonté a fait cette chose: nous sentons en nous une voix qui nous parle tout bas.

Par exemple: Quand un petit garçon a fait un mensonge à sa mère, est-ce qu'il n'entend pas comme si quelqu'un lui faisait des reproches.

Louis.—Oui, M.

M.—Et quand il a bien fait ce qu'il devait faire ou qu'il a évité de faire quelque chose de mal qu'il était tenté de faire, que ressent-il intérieurement?

Louis.—Il est content.

M.—La voix intérieure lui fait-elle encore des reproches?

Louis.—Non, M., elle lui fait des louanges, c'est ce qui le rend content.

M.—Bien. Maintenant, mon gros Paul, qui n'a encore rien dit, pourrait-il me dire ce que c'est que cette voix intérieure qui félicite quand on fait bien et qui fait des reproches quand on fait mal?

Paul.—C'est la conscience, M.

M.—Oui, c'est cela. Voilà pourquoi lorsque nous agissons, même en secret dans notre pensée, nous ne sommes jamais seul. La conscience est toujours là qui voit même ce que nous pensons et qui nous trouble par le remords si nous faisons mal, ou nous rend heureux par ses félicitations quand nous faisons le bien.

Je vais vous raconter une petite histoire qui gravera bien ces choses dans votre intelligence et dans votre cœur. Écoutez bien.

PERSONNE NE LE SAURA (*c'est le titre de mon histoire*)

(Questions pour reprendre l'histoire). Récit (*à raconter et non à lire*). . .

*Qu'avons-nous dit de Pierre? du voisin? du verger? du bouquet de pommes?* du Un petit garçon nommé Pierre demeurait dans un village et le voisin de sa demeure avait un assez joli verger. Un jour qu'il passait près du verger dans la saison des fruits, Pierre aperçut une branche de pommier qui s'avancait sur la clôture et au bout de laquelle un bouquet de belles pommes bien rouges semblaient venir là près de lui exprès pour le tenter.

*Que fait Pierre en présence des belles pommes? que pense-t-il? Comment prend-il les pommes? Les a-t-il toutes les trois?* C'était bien une tentation en effet que le petit Pierre éprouva, car il regarda tout autour de lui avec soin et ne vit personne dans le chemin, ni aux fenêtres de la maison, ni dans le verger. Bien assuré d'être seul, il pense en lui-même: "Personne ne le saura." Alors il étend la main, arrache précipitamment le bouquet; deux pommes tombent en dehors de la clôture. Pierre dont le cœur bat se sauve sans prendre le temps de les ramasser et se contente de la troisième qu'il a pu retenir et qu'il cache dans sa poche.

*Pierre mange-t-il la pomme tout de suite? Que fait-il auparavant? Com-la mange-t-il? La trouve-t-il bonne?* Le voilà alors qui marche vite, il regarde derrière lui, comme les gens qui ont peur. Puis quand il est assez loin, ne voyant personne, il tire la pomme de sa poche et bien vite la dévore sans plaisir, car ils ne paraissent pas bons les fruits mangés ainsi.

*De quelle humeur est-il en rentrant à la maison? Que pense-t-il? Que se dit-il à lui-même?*

Après cela le petit Pierre est rentré à la maison. Il ne joue pas de bon cœur, il a l'air tout inquiet. C'est qu'il pense à ce qu'il a fait: "Si quelqu'un m'avait vu, comme j'aurais honte!... Mais personne ne m'a vu..."

*Comment ai-je fait semblant de parler à Pierre? Que lui ai-je dit? comment lui ai-je fait comprendre que sa conscience lui avait parlé?*

Tu te trompes, mon pauvre Pierre. Quelqu'un t'a vu, et tu as honte. — Mais qui donc? — Un bon garçon: c'est toi-même, mon Pierre. Quelqu'un sait ce que tu as fait. c'est ta conscience qui te disait près du verger: "Bien d'autrui tu ne prendras." Tu ne l'as pas écoutée. Pourtant tu l'entendais, puisque tu étais inquiet, regardant partout avec soin et courant dans la crainte d'être vu.

Toujours lorsque tu fais bien, elle te dit: "Sois content". Mais aujourd'hui, tu l'entends te dire: "Sois honteux d'avoir volé!"

Après avoir fait reprendre l'histoire par les élèves, au moyen des questions et sous-questions en marge, on leur donnera le canevas suivant qui les aidera à faire leur rédaction:

CANEVAS. — 1° Pierre est tenté par un bouquet de belles pommes, qu'il aperçoit dans le jardin du voisin (il regarde si on le voit). — 2° Pierre arrache le bouquet; deux pommes tombent, il retient la troisième. — 3° Il va se cacher pour la manger précipitamment. — 4° Son inquiétude. (on l'a peut-être vu.) — 5° Oui, quelqu'un l'a vu, c'est sa conscience.

Donner comme titre "*Personne ne le saura*" et faire un petit alinéa pour chaque partie du canevas.

Les élèves ainsi préparés pourront faire un travail dans le genre du développement ci-dessous:

*"Personne ne le saura"*

1° Pierre passait le long du verger du voisin. Un pommier s'étendait au-dessus de la clôture et à l'extrémité d'une branche, un bouquet de trois belles pommes semblait s'avancer là pour l'inviter à les cueillir. Pierre regarde partout. Personne dans le verger; personne sur la route.

2° Pierre pense: "*Personne ne le saura.*" Il étend la main, arrache précipitamment le bouquet, deux pommes tombent en dedans de la clôture, Pierre dont le cœur bat, n'a pas le temps de les ramasser; il se contente de la troisième qu'il a retenue et la cache dans sa poche.

3° Le voilà qui marche vite; il regarde derrière lui comme les gens qui ont peur. Puis il s'arrête; personne ne passe sur la route; il tire la pomme de sa poche et vite, bien vite, il la dévore. Ils ne paraissent pas bons les fruits qu'on mange ainsi.

4° Pierre est rentré à la maison. Il ne joue pas de bon cœur; il est trop inquiet. C'est qu'il pense à ce qu'il a fait: "Si pourtant quelqu'un m'avait vu? Comme j'aurais honte!... Mais personne ne m'a vu."

5° Pierre se trompe. Quelqu'un l'a vu. Qui donc? Un bon garçon qui est Pierre lui-même. Quelqu'un sait ce que Pierre a fait. Ce quelqu'un c'est sa conscience, cette conscience qui, les jours où Pierre a bien travaillé, dit: "Sois content;" cette même conscience qu'il n'a pas voulu entendre lorsqu'elle lui disait, en passant avec lui près du verger: "Bien d'autrui tu ne prendras," et qui dit maintenant: "Sois honteux d'avoir volé!"

Voilà, n'est-il pas vrai, un exercice bien propre à faire comprendre aux enfants le rôle de la conscience; et on peut être persuadé que la leçon de morale donnée ainsi sera profitable, parce qu'en la donnant de cette manière, *on fait agir les enfants pour découvrir ce qu'on veut leur enseigner.*

H. NANSOT,

*Insp. d'écoles.*

## ARITHMETIC (1)

### PARTNERSHIP

1. Four persons engage in the lumber trade and invest jointly \$45000; at the expiration of a certain time, A's share of the gain is \$4000, B's \$5601.50, C's \$3370.50, and D's \$2028; how much capital did each put in?

*Solution:*  $\$4000 + \$5601.50 + \$3370.50 + \$2028 = \$15000$ , the total gain.

A's gain =  $\frac{4000}{15000} = \frac{4}{15}$  of the total gain; therefore his capital =  $\frac{4}{15}$  of \$45000, the total capital = \$12000.

B's gain =  $\frac{5601.50}{15000} = \frac{11203}{30000}$  of the total gain, therefore his capital =  $\frac{11203}{30000}$  of \$45000 = \$16804.50.

C's gain =  $\frac{3370.50}{15000} = \frac{6741}{30000}$  of the whole gain; therefore his capital =  $\frac{6741}{30000}$  of \$45000 = \$10111.50.

D's gain =  $\frac{2028}{15000} = \frac{676}{5000}$  of the whole gain; therefore D's capital =  $\frac{676}{5000}$  of \$45000 = \$6084.

*Second solution:* \$15000 gain, \$45000 capital.

4000 " " "

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.



$$\frac{45000 \times 4000}{15000} = 3 \times 4000 = \$12000.$$

Etc, etc.,

*Third solution:* If a gain of \$15000 is produced by a capital of \$45000, a gain of \$1 will be produced by  $\frac{1}{15000}$  of \$45000 = \$3.

Therefore each dollar of gain represents an investment of \$3.

A's gain is \$4000, therefore his investment was 4000 times \$3 = \$12000.

B's gain is 5601.50, therefore his investment was 5601.50 times \$3 = 16804.50.

C's gain is \$3370.50, therefore his investment was 3370.50 times \$3 = \$10111.50.

D's gain is \$2028, therefore his investment was 2028 times \$3 = \$6084.

2. Three men purchase a piece of land for \$3600, of which sum C pays \$1500. They sell it so as to gain a certain sum, of which A takes \$213.81, and B 427.62; how much did A and B pay; and what is C's share of the gain?

*Solution:* C's share of the cost of the land =  $\frac{1500}{3600} = \frac{5}{12}$ , therefore his share of the gain must be  $\frac{5}{12}$  of the total gain.

$\frac{12}{12} - \frac{5}{12} = \frac{7}{12}$  of the total gain = A's gain + B's gain.

$\frac{7}{12}$  of the total gain = \$213.81 + \$427.62 = \$641.43.

$\frac{5}{12}$  " " " " = 641.43  $\times \frac{5}{7} = \$458.16\frac{3}{7}$ , C's gain.

$\frac{1}{12}$  " " " " =  $\frac{641.43}{7}$ .

$\frac{12}{12}$  " " " " = 641.43  $\times \frac{12}{7} = \$1099.59\frac{3}{7}$ , the total gain.

If a gain of  $1099.59\frac{3}{7}$  is produced by a capital of \$36000, a gain of 213.81 is produced by

$(3600 \times 213.81) \div 1099.59\frac{3}{7} = \$700$ , A's investment.

$(3600 \times 427.62) \div 1099.59\frac{3}{7} = \$1400$ , B's investment.

3. Three persons enter into partnership for the manufacture of coal oil, with a joint capital of \$37680. A puts in \$3 as often as B puts in \$5, and as often as C puts in \$7. Their annual gain is equal to C's stock; how much is each partner's gain?

*Solution:* \$3 + \$5 + \$7 = \$15.

A's capital =  $\frac{3}{15} = \frac{1}{5}$  of the whole =  $\frac{1}{5}$  of \$37680 = \$7536.

B's capital =  $\frac{5}{15} = \frac{1}{3}$  of the whole =  $\frac{1}{3}$  of \$37680 = \$12560.

C's capital =  $\frac{7}{15}$  of the whole =  $\frac{7}{15}$  of \$37680 = \$17584.

C's capital \$17584 = the total gain.

A's gain =  $\frac{1}{5}$  of \$17584 = \$3516.80.

B's gain =  $\frac{1}{3}$  of \$17584 = \$5861.33 $\frac{1}{3}$ .

C's gain =  $\frac{7}{15}$  of \$17584 = \$8205.86 $\frac{2}{3}$ .

4. A, B and C are employed to do a piece of work for \$52.90. A and B together do  $\frac{15}{23}$  of the work, A and C  $\frac{18}{23}$ , and B and C  $\frac{13}{23}$ , and are paid proportionally; how much must each receive?

$\frac{18}{23} - \frac{15}{23} = \frac{3}{23}$  the excess of C's work over B's.

$\frac{13}{23} - \frac{3}{23} = \frac{10}{23}$ , the amount of work which B and C would do if C did not do any more work than B, or twice B's share of the work.

$\frac{10}{23} \div 2 = \frac{5}{23}$ , the part of the work done by B,

$\frac{5}{23} + \frac{3}{23} = \frac{8}{23}$ , the part done by C.

$\frac{15}{23} - \frac{5}{23} = \frac{10}{23}$ , the part done by A.

$\frac{10}{23}$  of \$52.90 = \$23, A's share.

$\frac{5}{23}$  of \$52.90 = \$11.50, B's share.

$\frac{8}{23}$  of \$52.90 = \$18.40, C's share.

J. AHERN.

### Lecture expressive

#### LE LOUP ET L'AGNEAU

Rarement j'ai entendu commencer cette fable en lui donnant le ton qui convient. Il est pourtant hors de doute que La Fontaine n'a pas voulu approuver l'abus de la force et que c'est avec un regret bien naturel qu'il dit :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Défenseur du faible et de l'opprimé, le fabuliste montre à quel excès de tyrannie et de méchanceté se porte généralement celui qui a la force pour lui et que le faible, le petit, le timide est malheureusement sa victime.

Quoique vivant au dix-septième siècle, sous un gouvernement autoritaire et despotique, il ne se serait pas trouvé alors un homme assez hautain, assez peu scrupuleux de la morale humaine et divine pour oser formuler ce précepte : « la force prime le droit », en vertu duquel on nous a spolié effrontément deux provinces en 1870.

On agissait avec aussi peu de justice, mais on n'avait pas l'audace de le dire et surtout d'en faire un dogme.

C'est en vain que le juste, l'innocent, cherche à démontrer sa vertu et la pureté de sa conduite, s'il a affaire à un méchant et que ce méchant soit plus fort que lui, il aura toujours tort : voilà ce que La Fontaine a voulu démontrer.

Le loup représente donc la force brutale, l'autorité méchante, féroce, et il faudra le faire parler avec une voix forte et vibrante, un ton sec et cassant.

Il se fâche parce qu'il a tort, et, s'il parle haut, c'est pour faire croire qu'il a raison de se mettre en colère.

L'agneau représente la douceur, la modestie, la faiblesse, il faut lui donner une voix aimable, un ton humble, naïf, mais non craintif. Il a raison et il le démontre d'une façon évidente, sans cris, tranquillement, logiquement.

Je ne crois pas qu'il ait l'espoir de convaincre le loup, mais il veut lui faire voir qu'il n'est pas dupe de sa feinte colère.

(Commencez avec un ton de regret.)

*Cela est vraiment malheureux, mais*

La raison du plus fort | est toujours la meilleure :

*Les exemples sont nombreux, hélas! et*

Nous l'allons montrer tout à l'heure.

(On entre alors dans la narration vive, concise comme presque toujours dans La Fontaine; c'est donc simplement et avec le ton du récit que l'on dira les quatre vers suivants.)

Un agneau | se désaltérait —  
 Dans le courant d'une onde pure.

(Appuyez un peu plus et donnez de la valeur aux mots à *jeun* et la *faim*.)

Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure,  
 Et que la faim | en ces lieux attirait.

(D'une voix forte, d'un ton irrité et méchant.)

« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?  
 Dit cet animal plein de rage :  
*Ah ! je t'assure que*  
 Tu seras châtié de ta témérité.

(D'une voix douce, d'un ton humble et déférent.)

— Sir, répond l'agneau, que votre majesté —  
 Ne se mette pas en colère ;

(En détaillant et du ton de quelqu'un qui veut se disculper.)

Mais plutôt | qu'elle considère —  
 Que je me vas désaltérant —  
 Dans le courant,  
 Plus de vingt pas au-dessous d'elle,  
*Quand bien même je troublerais l'eau, comme elle ne peut remonter vers sa*  
*source, elle n'allère en rien celle que vous buvez.*  
 Et que, par conséquent, en aucune façon,  
 Je ne puis troubler sa boisson.

(Répliquez d'un ton violent avec la voix que vous avez donnée précédemment au loup.)

*Je te dis, moi, que*  
 — Tu la troubles | reprit cette bête cruelle ;  
 Et je sais que | de moi tu médis l'an passé.

(Reprenez le ton doux de l'agneau et dites bien naïvement.)

*Moi ? c'est impossible,*  
 — Comment l'aurais-je fait | si je n'étais pas né ?  
 Reprit l'agneau :  
*Vous vous trompez bien certainement, car*  
 je tette encor ma mère.

(Devant cette riposte si juste, le loup s'emporte encore plus et dit d'un ton très irrité et avec la voix méchante du loup.)

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

(Dites avec la voix de l'agneau et un ton candide et simple.)

— Je n'en ai point.

(La fureur du loup est à son comble devant les réponses irréfutables de l'agneau, et, ne voulant pas avoir tort, il s'anime de plus en plus et d'un ton exaspéré dit) :

— C'est donc quelqu'un des tiens;  
*Et cela tu ne peux le nier,*  
 Car vous ne m'épargnez guère,  
 Vous, vos bergers et vos chiens.

(D'un ton sec et haineux.)

On me l'a dit : il faut que je me venge. »

(Dites très simplement avec le ton du récit mais en ayant l'air de déplorer la triste conclusion de ce petit drame.)

Là-dessus,

*Qu'arrive-t-il? c'est qu'*

au fond des forêts  
 Le loup l'emporte, et puis le mange,  
 Sans autre forme de procès.

LA FONTAINE.

Comme on voit bien que le fabuliste déplore la cruauté et l'injustice du loup et comme ce court apologue est un éloquent plaidoyer en faveur des humbles, des faibles qui sont toujours la proie et la victime des forts et des puissants!

L. RICQUIER

## GEOGRAPHIE

### Les quatre points cardinaux

Q. Vous voyez le soleil qui nous éclaire?—R. Oui nous voyons le soleil.

Q. Avez-vous remarqué, lorsque le soleil se lève, le matin, quelle est la partie de la cour qu'il éclaire d'abord?—R. Oui, c'est ce côté.

Q. Avez-vous remarqué le soir, lorsque le soleil se couche, quelle est la partie de la cour qu'il éclaire?—R. C'est le côté opposé.

Q. Or, comme le soleil éclaire le monde entier, partout où l'on se trouve, on peut indiquer à coup sûr le côté opposé où le soleil se couche. Comment se nomme le côté où le soleil se lève?—R. *Le levant, est ou orient.*

Q. Comment se nomme le côté où le soleil se couche?—R. *Le couchant, ouest ou occident.*

Q. Quand nous avons le levant à notre droite, et le couchant à notre gauche, comment se nomme le point que nous avons devant nous?—R. *Le nord ou septentrion.*

Q. Et le point que nous avons derrière nous, c'est-à-dire qui fait face au nord, comment se nomme-t-il?—R. *Le midi ou sud.*

Q. Comment se nomment, en termes de géographie, les quatre points que nous venons d'indiquer?—R. Les quatre points cardinaux.

Q. Quand on est en mer, qu'il fait nuit, que le ciel est tout couvert de nuages, comment sait-on reconnaître les points cardinaux?—R. A l'aide de la boussole.

Q. Comment la boussole fait-elle reconnaître les points cardinaux?—R. Parce qu'elle contient une aiguille d'acier aimantée, qui se balance librement sur un pivot, et qui a la propriété d'être perpétuellement tournée du côté du nord.

Q. Lorsque les étoiles brillent dans le ciel, y a-t-il une des étoiles qui indique toujours le nord?—R. Il y a l'étoile polaire, qui ne change pas sensiblement de place, et qui indique toujours le nord.

Q. Comment reconnaît-on l'étoile polaire?—R. Elle fait partie de la constellation à laquelle on a donné le nom de *petite Ourse*. Cette constellation est composée de sept étoiles, dont quatre sont disposées en carré, et les trois autres en arc. La dernière de l'arc porte le nom d'étoile polaire.

## Anglicismes

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Couque</i> (ang. cook) .....	Cuisinier.
Il est <i>couque</i> dans les chantiers, sur un vaisseau .....	Il est cuisinier dans les chantiers, sur un vaisseau.
<i>Couquerie</i> (ang. cookery) .....	Cuisine
Faire la <i>couquerie</i> .....	Faire la cuisine.
<i>Craque</i> (ang. crack) .....	Fissure, fêlure, fente, crevasse.
Le bol a une <i>craque</i> .....	Le bol a une fêlure.
Il y a une <i>craque</i> dans la table .....	Il y a une fente dans la table.
Il y a une <i>craque</i> dans le mur .....	Il y a une crevasse dans le mur.
Il a une <i>craque</i> dans la tête .....	Il a une fêlure au crâne, il a le cerveau dérangé.
<i>Craquer</i> .....	1° Fendre, fêler, crevasser.
<i>Craquer</i> une cloche, un verre .....	Fêler une cloche, un verre.
La glace du patinoir est toute <i>craquée</i> ..	La glace du patinoir est toute crevassée.
Il est <i>craqué</i> .....	Il a la tête fêlée, il est fou.
	2° Se fendre, se crevasser.
La planche de la porte a <i>craquée</i> .....	Le panneau de la porte s'est fendu.
	3° Tuyauter (repasser et plisser en forme de tuyau, LAROUSSE).
Un bonnet <i>craqué</i> .....	Un bonnet tuyauté.

(Le Bulletin du Parler français)

## LEÇONS DE CHOSES

## Notions d'agriculture. — LEÇON IV. LE SOL (1)

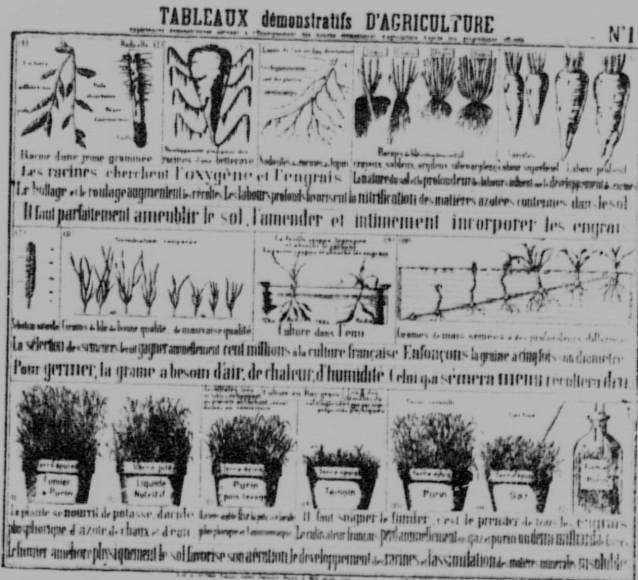
*Plan.* — Blé cultivé en différents sols. — Composition d'une bonne terre arable. — Qualités que doit posséder la terre arable. — Amendements des terres.

*Blé cultivé en différents sols (fig. n° 5).* — On a semé quatre grains de blés identiques dans quatre sols de nature différente, en même temps et dans les mêmes conditions. Deux sols étaient compacts: *argileux*, *silico-argileux*; les deux autres étaient légers: *sableux* et *crayeux*.

Les racines qui ont vécu dans le *sol crayeux* pauvre et divisé se sont ramifiées à l'infini en formant un chevelu abondant et extrêmement fin, dans le but de multiplier les points de contact avec la substance assimilable. Malgré cet accroissement en surface, trois tiges fertiles seulement se sont développées.

Dans le *sol sableux* où les aliments ont été facilement entraînés par les eaux, où l'engrais était plus rare, les racines ont pris en longueur un grand développement. D'ailleurs l'état d'ameublissement du sol, sa perméabilité ont facilité l'accroissement et la ramification des radicelles. Six tiges seulement se sont développées.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1910.



Dans le sol *argileux*, peu perméable, résistant, mais riche, les racines ont poussé courtes, peu ramifiées; la nutrition s'étant bien faite les tiges sont fortes et fournies; on en compte dix-huit.

Dans le sol *silico-argileux*, les racines moins gênées, ont pris davantage de développement, et les ramifications sont plus nombreuses. La nutrition s'est parfaitement faite et les vingt tiges sont magnifiques.

*Composition d'une bonne terre arable.*—L'analyse montre qu'une bonne terre arable dite *franche* doit contenir: 20 à 30% d'argile, 50 à 70% de sable, 5 à 10% de calcaire, 5 à 10% de terreau.

*Qualités que doit posséder la terre arable.*— Pour donner de bonnes et d'abondantes récoltes, la terre arable doit posséder les qualités suivantes:

- 1° La *fraîcheur*, qui lui fait conserver, suivant les saisons, 10 à 20% d'eau;
- 2° La *chaleur*, qui lui fait conserver, suivant les saisons, une température de 5 à 20°;
- 3° L'*ameublissement* ou division de ses parties;
- 4° La *perméabilité* aux gaz comme aux liquides;
- 5° La *ténacité* suffisante pour permettre aux végétaux de s'implanter dans le sol;
- 6° L'*activité chimique* favorable aux putréfactions, aux combinaisons;
- 7° La qualité de *conserver* les engrais qui lui sont confiés.

*Amendement des terres.*— Le cultivateur possède rarement des terres franches, parfaites. Il doit les *amender*, c'est-à-dire leur fournir les éléments physiques qui leur manquent: sable, argile, calcaires, humus.

Mais, s'il est facile de fournir de l'humus en donnant du fumier, il est plus difficile de fournir, suivant la proportion rationnelle, le ou les minéraux qui font défaut. Avant de procéder à l'amendement, on doit *faire analyser* sa terre et consulter ensuite le professeur départemental d'agriculture.

*Résumé.*— La nature du sol a une influence considérable sur le développement des racines et du végétal lui-même. Il peut être nécessaire, utile, avantageux, d'amender ses terres; mais on ne doit le faire qu'en suivant les conseils du professeur d'agriculture.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### DU SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE

L'Eucharistie étant le plus auguste des sacrements, les fidèles sont plus spécialement obligés de le connaître à fond pour le traiter avec la révérence convenable. Notre-Seigneur, en effet, l'a institué la veille de sa Passion par amour pour nous et pour rester au milieu des siens. Après avoir mangé l'agneau pascal, il prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant: « Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous, faites ceci en mémoire de moi. » De même, après le repas, il prit le calice en disant: « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang. Toutes les fois que vous boirez ce breuvage, faites-le en mémoire de moi. » (Matth. XXVI, 26; Marc. XIV, 22; Luc. XXII, 19; I Cor., XI, 24.)

Ce sacrement ineffable a reçu divers noms. L'Eglise latine l'appelle « Eucharistie », c'est-à-dire actions de grâces, terme admirablement choisi pour en exprimer les effets et l'institution. On l'appelle encore souvent « sacrifice » « Communion », parce qu'il nous unit à Dieu; « sacrement de paix et d'amour », « viatique », parce qu'il est une nourriture spirituelle, qui nous soutient dans le grand voyage de cette vie à l'éternité. Enfin les Apôtres et les anciens Pères le désignent fréquemment sous le nom de « Cène » ou repas du Seigneur, et, par respect pour lui, ils ont établi qu'il faudrait être à jeun pour le consacrer ou le recevoir, usage qui s'est perpétué dans l'Eglise.

L'Eucharistie a toujours été considérée par l'Eglise comme un des sept sacrements: la tradition et l'Ecriture ne laissent aucun doute sur ce point. Mais il faut observer ici que le mot de sacrement s'applique tantôt à la consécration, tantôt au corps même et au sang de Notre-Seigneur, tantôt aux espèces du pain et du vin, qui sont un sacrement dans le sens le plus strict.

L'Eucharistie diffère des autres sacrements en deux points principaux: 1° ceux-ci ne subsistent qu'au moment où la forme étant prononcée sur la matière, cette matière est appliquée à la personne qui les reçoit; dans l'Eucharistie, au contraire, le sacrement subsiste après la consécration, aussi longtemps que sont conservées les espèces du pain et du vin; 2° dans l'Eucharistie, il y a transformation d'une substance en une autre, ce qui ne se produit pas pour les autres sacrements.

Quoiqu'il y ait deux éléments dans l'Eucharistie, le pain et le vin, ils ne sont cependant qu'un seul sacrement, parce qu'ils ne signifient qu'une seule chose, l'aliment spirituel de nos âmes.

La matière de l'Eucharistie est double. C'est d'abord le pain. Il doit être de froment, car c'est ce qu'on entend généralement par le nom de pain. De plus, la tradition apostolique, confirmée par la coutume de l'Eglise, veut qu'il soit azyme, c'est-à-dire sans levain, parce que c'est du pain de cette espèce que Notre-Seigneur a employé et que de plus il figure la pureté de l'âme. Cependant cette dernière condition n'est point indispensable, quoique personne ne puisse s'y soustraire de sa propre autorité. Ainsi l'Eglise grecque consacre du pain fermenté, mais les prêtres latins ne peuvent le faire, à cause de la défense portée par les Souverains Pontifes.

La quantité de pain qu'on peut consacrer n'est point déterminée; elle dépend du nombre de personnes qui doivent prendre part aux saints mystères.

L'autre matière est le vin de la vigne. On y ajoute une petite quantité d'eau: 1° parce que le Sauveur l'a fait ainsi; 2° parce que cette eau rappelle celle qui a coulé avec le sang du côté ouvert de Jésus-Christ; 3° parce qu'elle représente le peuple fidèle toujours uni au Christ. L'omission de ce rite n'altérerait pas la validité du sacrement, mais y manquer sciemment et volontairement serait un péché grave.

La convenance de la matière de l'Eucharistie ressort des considérations suivantes: 1° le pain et le vin sont les aliments ordinaires du corps, comme le corps et le sang de Jésus-Christ sont l'aliment spirituel de nos âmes; 2° le pain et le vin se transforment chaque jour, quoique d'une manière lente et naturelle, en notre corps et en notre sang; 3° de même que le changement de la matière se fait sans que rien paraisse au dehors, de même l'Eucharistie opère, d'une manière invisible, dans notre âme des changements merveilleux; 4° le pain formé de plusieurs grains de froment, le vin exprimé de plusieurs raisins, indiquent admirablement l'union de tous les membres de l'Eglise en Jésus-Christ.

La forme de la consécration du pain consiste dans ces paroles: *Hoc est corpus meum. Ceci est mon corps*, prononcées par Notre-Seigneur, comme l'attestent les évangélistes et la tradition. Les paroles *Accipite et comedite* qui précèdent se rapportent à l'usage du sacrement et non à sa consécration. Il en est de même de la conjonction *enim* ajoutée par l'Eglise. Il y a donc obligation grave de prononcer ces paroles, mais leur omission n'empêcherait pas le sacrement d'exister.

La forme de la consécration du vin est ainsi conçue: *Hic est enim calix sanguinis mei, novi et aeterni testamenti (mysterium fidei) qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum*, c'est-à-dire: *Ceci est le calice de mon sang, de l'alliance nouvelle et éternelle (mystère de foi), qui sera répandu pour vous et pour un grand nombre en rémission des péchés*. De ces paroles, la plupart sont tirées de l'Ecriture Sainte. Les expressions *aeterni mysterium fidei*, ont été ajoutées par l'Eglise, mais la transsubstantiation s'opère uniquement par les paroles de Jésus-Christ.

Dans cette formule se trouvent exprimés les trois fruits admirables que nous retirons, par l'Eucharistie, de la Passion du Sauveur, savoir: 1° l'entrée en possession de l'héritage éternel, auquel nous avons droit en vertu de l'alliance nouvelle et éternelle; 2° la justification par le mystère de la foi; 3° la rémission des péchés.

Les paroles de la consécration produisent sur la matière les trois effets suivants: 1° le sacrement contient le corps véritable de Notre-Seigneur, le même qui est né de la Vierge Marie et qui est assis à la droite du Père; 2° il ne reste rien de la substance primitive; 3° les accidents du pain et du vin subsistent miraculeusement en eux-mêmes, sans être soutenus par aucune substance.

(Abrégé du Catéchisme du saint concile de Trente).



## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ELEMENTAIRE

## Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

## DICTEES

## I

## MES PETITS POULETS

Vous me parlez de mes petits poulets; je les aime toujours, je vous le prouve en vous quittant pour les faire souper. Ils sont tous de bon appétit, mes chers petits poulets; mais un m'est venu avec la patte cassée. Le pauvre petit m'a fait pitié, le voilà à l'infirmerie jusqu'à sa guérison, c'est-à-dire à la cuisine. où je lui ferai autant de visites qu'un médecin.

E. DE GUÉRIN.

EXERCICES. — Justifiez l'orthographe de *poulets*, *chers*, *petits*, *cassée*, *visites*.

Qu'est-ce que: un *poulet*? *l'appétit*? *l'infirmerie*? *la guérison*? *la cuisine*? le *médecin*?

— Trouvez des mots de la famille de: *Infirmerie* (infirmes, infirmité, infirmier) *guérison* (guérir, guérisseur).

— Souligner les participes. — Analyser les verbes.

## II

## LES ORGANES DES SENS

*Noms et adjectifs*

« Dieu m'a donné des *yeux* pour voir de *belles*<sup>1</sup> *choses*, disait un enfant à son père: une bouche pour manger des *fruits*, des *boubons*, des *confitures* et des *gâteaux*; des *oreilles* pour entendre la musique et le chant<sup>2</sup> des *oiseaux*<sup>3</sup>; un *nez*<sup>4</sup> pour sentir l'agréable odeur des *roses* et des *violettes*; des *mains* pour mener ma *petite* voiture, des *pieds* pour courir après les *papillons* dans la prairie. — Mon ami, répondit le père, Dieu t'a fait *tous ces présents* pour le louer et le bénir; il t'a donné aussi une âme pour l'aimer et le remercier de ses *bienfaits*. »

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Belle*: adjectif masculin? *beau*: nom correspondant? *beauté*: verbe? *embellir*, c'est-à-dire rendre *beau* ou plus *beau*. — 2. *Chant* et *chant*; justifier la lettre finale de ces deux mots? *chanter*, *champêtre*. — 3. *Oiseaux*; diminutif? *oisillon*. Celui qui fait métier de prendre des oiseaux est un? *oiseleur*. — 4. *Nez*; quel verbe emploie-t-on pour désigner quelqu'un qui parle du nez? *nasiller*. Quel est le sens de cette expression: *tirer le ver du nez à quelqu'un*? lui arracher un secret en le questionnant adroitement.

Que disait un enfant? Répétez la réponse de son père!

## Récitation

## LE CONTRAT

Jack et Jean s'en allaient en flânant au hasard  
 Jean avait un sou; Jack n'avait pas un liard.  
 « Avec ton sou, dit-il à Jean, sans crier gare,  
 Il me vient une idée: achetons un cigare !

Hein, ce sera plein d'agrément?

— Je veux bien, dit Jean: seulement.

Un cigare à nous deux, c'est assez difficile.

Nous nous arrangerons, dit l'autre, tu verras:

Je fumerai, tu cracheras. »

Quand un fripon s'arrange avec un imbécile.

Ils ne font pas d'autres contrats.

LOUIS RATISBONNE.

EXPLICATIONS. — *Flâner*: se promener sans but, au hasard; user son temps sans profit. — *Liard*: petite monnaie de cuivre qui valait trois deniers, le quart d'un sou et un peu plus qu'un centime. Cette expression: *n'avoir pas un liard*, signifie: être fort pauvre, ou être sans argent pour le moment. — *Sans crier gare*: sans l'avertir, c'est-à-dire allant droit au but, sans aucune préparation. — *Fripon*: celui qui vole adroitement, par des ruses plutôt encore que par des actes manuels. Ce mot se dit aussi d'une personne qui ne se fait aucun scrupule de tromper, qui se rend coupable de quelque acte déloyal.

*Ils ne font pas d'autres contrats*: c'est-à-dire le fripon s'arrange de manière à tout avoir et à ne rien donner; et l'imbécile donne tout et ne reçoit rien en échange. Aussi, dans la fable, c'est Jean qui a un sou, Jack n'a rien. Que propose ce dernier? — Il propose à Jean d'acheter un cigare avec son sou. Donc c'est Jean qui dépensera. — Mais qui profitera de la dépense? — Jean? — Non pas, mais Jack. Jean achètera un cigare et Jack le fumera; Jean crachera, c'est tout ce qu'il retirera du marché. Il ne retirera rien, puisque aussi bien il aurait pu cracher sans acheter de cigare et sans dépenser son sou. C'est donc un marché de dupe que Jack proposait à son ami Jean. — Défions-nous des fripons; et, pour plus grande sûreté, évitons leur compagnie.

## Rédaction

## SUJET A DEVELOPPER

## LE PETIT DÉSŒUVRANT

Louis n'a pas fait ses devoirs. — Il s'amuse à glisser. — Sa mère est obligée d'aller le chercher. — Louis fait semblant de faire ses devoirs, et profite d'un moment où sa mère est sortie pour retourner glisser. — Il tombe et se casse un bras. — Quand il fut guéri, il était obéissant.

## DÉVELOPPEMENT

Le petit Louis s'amusait à glisser dans la rue. — Il était cinq heures, et ses devoirs n'étaient pas faits.

— Allons, Louis, lui dit sa maman, il est cinq heures, viens faire tes devoirs.

— J'y vais, répondit l'enfant. Mais il continua à glisser.

La maman ne voyant pas arriver le petit garçon, alla elle-même le chercher; et Louis dut, bien à regret, quitter les autres enfants, ses compagnons de jeu. — Il se mit donc devant sa table, prit ses cahiers, ouvrit ses livres, trempa sa plume dans l'encre et fit semblant de travailler. Mais bientôt la maman dut aller dans la cuisine pour surveiller les apprêts du dîner. Aussitôt Louis, sans faire de bruit, s'élança dehors et rejoignit ses camarades.

— Je vais faire deux glissades, dit-il; je rentrerai et maman n'en saura rien.

Il s'élança, rencontre un obstacle sur son chemin, tombe à la renverse et se casse un bras.

Longtemps Louis dut rester au lit. Il souffrit beaucoup; il réfléchit aussi un peu, et, quand il put se lever, il ne descendit plus jamais.

## COURS MOYEN

### Elocution, Orthographe et Grammaire

#### DICTÉES

##### I

#### LA MÈRE, L'ENFANT ET LE VIEILLARD

« Mon fils, *vois*<sup>1</sup> ce vieillard<sup>2</sup> là-bas sur le bord de la route, *va* le chercher et *conduis-le* jusqu'ici<sup>3</sup>; *parle-lui* de ta voix la plus douce: la vieillesse *sourit* toujours aux grâces de l'enfance<sup>4</sup>. » L'enfant *part* mais il *revient*<sup>5</sup> bientôt, en disant: « Mère, il ne souffre point, puisqu'il ne *pleure* pas; moi, lorsque j'ai du mal, je *pleure*. — *Retourne* à lui, mon fils, et *amène-le*; je veux connaître ses besoins: son regard soucieux, son air abattu, voilà des marques non équivoques<sup>6</sup> de sa souffrance. Si la douleur<sup>7</sup> ne *s'épanche* pas<sup>8</sup> toujours en sanglots, *sache*, mon fils, qu'on n'en souffre pas moins.

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Vois, voix* et *voie*, les distinguer. — 2. *Vieillard*: mots de la même famille: vieux, vieillesse, vieillir, *vicillerie*, *vieillot*. — 3. *Va le chercher et conduis-le jusqu'ici*: analyser grammaticalement. — 4. *La vieillesse sourit toujours aux grâces de l'enfance*, c'est-à-dire les vieillards aiment les enfants. — 5. *Part et revient*: nature de ces deux verbes; les conjuguer parallèlement. — 6. *Non équivoque*, non suspectes, non douteuses. — 7. *Douleur*: dérivés: *douloureux*, *douloureusement*, *endolori*. 8. *Ne s'épanche pas*, n'éclate pas, ne se déclare pas par des sanglots. (Cette dernière forme justifie l's dans sanglots).

##### II

#### UTILITÉ PRINCIPALE DES FORÊTS

La véritable valeur des forêts, ce qui leur donne un juste droit à notre considération, ce n'est pas autant leur capacité productive, quelque grande qu'elle puisse être, que le pouvoir qu'elles ont de protéger la surface du sol, de régler le cours des rivières, de modifier la température et de retenir, d'emmagasiner les eaux de pluie

après qu'elles sont tombées. Elles empêchent l'eau de s'écouler trop rapidement sur la surface de la terre; elles alimentent les sources, elles retardent la fonte des neiges, elles restreignent l'évaporation et maintiennent l'égalité de température, elles mitigent la violence des vents destructeurs, enfin elles retiennent le sol sur le penchant des montagnes escarpées et l'empêchent de se précipiter jusqu'au fond des vallées, entraînant avec lui toute la matière organique qui fait sa richesse.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *forêts*: donnez l'adjectif: *forestière*; forêt s'écrivait autrefois *forest*. — *juste*: D'après le sens ici, le nom correspondant est-il *justice* ou *justesse*? — *quelque*: mettez un équivalent: *si grande*. — *tombées*: justifiez le féminin pluriel, auxiliaire être, accord avec le sujet *elles*. — *Elles empêchent*: Remplacez *elles* par *La forêt* et continuez à lire le texte, en indiquant les modifications exigées par le changement. Reprenez la même chose en remettant *elles* et en traduisant au futur simple; puis au passé indéfini. — *restreignent*: *restreindre* signifie diminuer, retenir; se conjugue comme *craindre*; faire conjuguer oralement plusieurs temps. — *mitigent*: *mitiger* signifie adoucir, tempérer... — *destructeurs*: donnez des mots de la même famille: le radical est *structure* (arrangement des parties d'un tout), *destruction*, *détruire* (destruire) *construction*, *constructeur*, *construire*, *instruction*, *instructeur*, *instruire*. — *matière organique*: la *matière organique* est la partie du sol qui renferme les éléments nécessaires à la formation et au développement des végétaux. Le sol qui ne renferme pas de matière organique est impropre à la culture.

### Récitation

#### LE MERLE ET LE VER LUISANT

Pendant une nuit assez sombre,  
 Tout fier de son étoile, un jeune ver luisant  
 Se pavanait dans l'épaisseur de l'ombre,  
 Et s'enivrait d'orgueil en se considérant:  
 « Sur ce globe, où chacun m'admire avec justice,  
 Je ne vois rien, dit-il, de comparable à moi;  
 Des insectes je suis le roi;  
 Eh! qui d'entre eux pourrait entrer en lice  
 Quand mon empire est si bien affermi!  
 Est-ce la noire abeille ou la sèche fourmi?  
 Ces orbes éclatants qui versent la lumière  
 Pour briller empruntent mes feux;  
 Et l'astre qu'adore la terre  
 N'est que le ver luisant des cieux. »  
 Comme il parlait, d'une branche voisine  
 Un merle fond soudain, et gobe l'orgueilleux.  
 « Ton éclat cause ta ruine,  
 Pauvre insecte! Moins lumineux,  
 Tu pouvais vivre, enseveli sous l'herbe:  
 Que je te plains d'être né si superbe!  
 L'obscurité t'eût rendu plus heureux! »

DORAT.

## Rédaction

### LETTRE DE CONSEIL

Une jeune fille s'est prévalu des bonnes places et des succès qu'elle a obtenus. Sa sœur, un peu plus âgée qu'elle; lui écrit pour lui rappeler les avantages de la modestie et les inconvénients de la présomption.

### DÉVELOPPEMENT

Ma chère Louise,

Je suis bien contente des bonnes places que tu as obtenues à l'école. C'est bien d'être capable en orthographe, en histoire et en géographie; c'est mieux de savoir son catéchisme; ce serait parfait si la modestie rehaussait toutes ces connaissances.

Rien n'égale les attraits de cette aimable vertu; elle convient surtout à l'enfance et constitue sa plus charmante parure. Dieu et les hommes exaltent la mérite qui s'ignore. Au contraire, dès qu'on voit percer la complaisance et la vanité, on détourne les yeux avec dédain ou pitié.

« Celui qui s'élève sera abaissé, » maxime éternellement vraie, que tu sais par cœur; mais à quoi bon la science, si elle ne te rend meilleure? Parler avantageusement de soi, faire ostentation de ses connaissances, soutenir ses idées avec opiniâtreté, voilà un défaut insupportable dans l'âge de la candeur et de la simplicité. Cela inspire l'horreur comme un chancre au milieu du visage.

Étudie un peu les sentiments de tes compagnes à ton égard: aiment-elles à jouer avec toi? Existe-t-il entre elles et toi ces bons rapports d'affection et de complaisance qui font le charme de toute société? « Elles sont jalouses, dis-tu, que tu leur passes devant. » Il dépend de toi de désarmer leur jalousie et de te faire pardonner tes succès: conduis-toi à leur égard avec autant de simplicité que si elles te surpassaient toutes en intelligence et en mérite.

Adieu, chère Louise, essaye de pratiquer mes conseils et tu me rendras la plus heureuse des sœurs, comme je suis la meilleure amie.

## Dictées supplémentaires

### I

#### LE LION ET LE TIGRE

Dans la classe des animaux carnassiers le lion est le premier, le tigre est le second. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est basement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Le tigre est plus à craindre que le lion: celui-ci souvent oublie qu'il est roi, c'est-à-dire le plus fort des animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours altéré de sang; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la

première. Il désole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aspect, ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques et met à mort toutes les bêtes sauvages.

BUFFON.

## II

### SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ EN HIVER

Nous sommes en hiver, saison des vents glacés et des violentes tempêtes. L'air est vif et pur. Fleurs et gazon sont disparus sous un manteau de neige d'une éclatante blancheur. Les arbres, dépourvus de leurs feuilles et raidis par la gelée, fléchissent à peine sous la poussée de la bise: c'est l'hiver.

Dans le parterre, au lieu de ces allées larges et attrayantes, on ne trouve plus qu'un étroit sentier tracé dans la neige et conduisant directement de la Gare au Sanctuaire: plus de statues, plus cette eau limpide de la source miraculeuse, par conséquent, plus de ces promenades méditatives au milieu de la verdure et des fleurs, plus de ces processions solennelles, plus de ces chants pieux qui ravissent l'âme et lui font éprouver un avant-goût du ciel. Tout repose dans le calme et le silence: c'est l'hiver, enfin.

Cependant les portes du Sanctuaire sont toujours ouvertes et la prière n'y souffre pas d'interruption. Qu'il neige ou qu'il fasse froid, sainte Anne, en bonne mère qu'elle est, a tout prévu pour accorder à ses enfants une cordiale réception: sa maison est tempérée et ses trésors sont ouverts. Aussi, y trouve-t-on toujours quelqu'un auprès d'elle: c'est un va-et-vient continu qui ne diffère que par le nombre de ceux de l'été.

R. P. GIRARD,  
C. S. S. R.

### COURS SUPERIEUR

### Orthographe, Idées et Grammaire

#### DICTÉES

#### I

#### LA RELIGION SYMBOLISÉE DANS UN BAS-RELIEF DU MONUMENT DE MGR BOURGET

*Hébert* nous la montre cette vertu de religion sous les traits d'une femme étonnamment belle, assise droite et fière comme une reine sur un trône. La figure a véritablement *quelque chose* d'auguste et de surhumain. Sur ses cheveux légèrement ondulés, une tige de lis, *emblème* de la pureté, lui fait une couronne *printanière*; et sur sa poitrine repose le signe des forts, le ciboire avec l'hostie rayonnante. Son bras nu et sa main entr'ouverte semblent proclamer sa victoire sur le monde régénéré. De son bras gauche elle attire un jeune enfant, qui *joint* les mains dans un mouvement d'admiration, comme si à cette âme naïve et encore vierge se dévoilaient les premières lueurs de la foi. De l'autre côté, un *vieillard* penche — *quelle tête magnifique d'expression que celle-là!* — un *vieillard* penche son front dénudé vers la terre

qui va devenir son tombeau, étreignant d'une main défaillante la croix qui a été son soutien et qui sera son salut. Et c'est bien ainsi qu'elle devait être *représentée* cette Religion adorable, qui veille sur les berceaux, affermit l'âge mûr, console la vieillesse et *monte la garde* auprès des tombeaux délaissés; et c'est pour *affirmer* sa souveraineté sur la vie et sur la mort, que l'artiste a placé sous son pied victorieux *l'hydre* du mal, monstre fantastique aux ailes de *chauve-souris*, râlant son dernier soupir.

JEAN-B. LAGACÉ.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Mgr*: abréviation pour *Monseigneur*, comme *M.* pour *Monsieur*, *Mme* pour *Madame*, etc. — Hébert (Philippe), sculpteur canadien qui a fait le monument de *Mgr Bourget* et plusieurs autres. — *la*: avec *cette religion* fait pléonasmé; c'est à dessein pour mettre la *religion* plus en évidence. — *quelque chose*: pronom indéfini masculin; on ne veut pas dire *quelle que soit la chose*. — *emblème*: remplacez par un équivalent: symbole, image, signe, indice. — *printanière*: de printemps; donnez les adjectifs correspondants aux autres saisons: estival, automnal, hivernal (ou hibernai). — *semblant*: exprimez autrement: paraissant, ont l'air de. Pourquoi au pluriel? deux sujets. — *joint*: conjugué oralement quelques temps. — *quelle tête magnifique*...: que signifient les deux tirets qui encadrent cette proposition? ils ne sont pas absolument nécessaires, mais ils sont justifiés par la longueur de la proposition ne faisant pas partie du discours. — *un vieillard*: pourquoi cette répétition? elle n'est pas absolument nécessaire, mais elle est justifiée par la longueur de la réflexion entre parenthèses. — *vers*: les homonymes: vert, ver, verre, vair. — *représentée*: pourquoi au féminin? auxiliaire *être* dont le sujet est visiblement *elle*. — *monte la garde*: expression militaire qui indique l'acte d'une sentinelle en fonctions. — *affirmer*: quel est le contraire? *nier*. — *hydre*: animal fabuleux en forme de serpent à sept têtes. C'est aussi le nom d'un petit animal aquatique inoffensif. — *chauve-souris*: ne pas dire *souris-chaude*. Animal qui ressemble à une souris et qui vole au moyen de deux ailes membraneuses. Cet animal est un insectivore nocturne qui est très utile.

#### ANALYSE

*De son bras gauche elle attire un jeune enfant, qui joint les mains dans un mouvement d'admiration, comme si à cette âme naïve et encore vierge se dévoilaient les premières lueurs de la foi.*

Quatre propositions dont une sous entendue: (*comme*) (*il les joindrait*).

PRINCIPALE: — *De son bras gauche elle attire un jeune enfant.*

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *enfant*. — *qui joint les mains dans un mouvement d'admiration.*

COMPLÉTIVE CIRC. (DE MANIÈRE) de *joint*. — (*comme*) *il les joindrait.*

COMPLÉTIVE CIRC. (DE CONDITION) de *joindrait*. — (*si*) *les premières lueurs de la foi se dévoilaient à cette âme naïve et encore vierge.*

REMARQUES. — *De son bras* (avec son bras): complément circonstanciel de *attire*.

*qui*: remplace *enfant* pour faire la fonction de sujet de *joint*, et pour le rôle de conjonction pour rattacher la complétive *qui joint, etc.* au mot *enfant*.

*dans un mouvement*: complément circonstanciel de *joint*.

*comme*: cette conjonction rattache la complétive sous-entendue *il les joindrait* à la proposition complétée *qui joint les mains*.

*si*: cette conjonction rattache la complétive *les premières lueurs de la foi se dévoilaient*,... au mot complété *joindrait*.

La dernière proposition renferme une *inversion* qui met plus en évidence *cette âme naïve et encore vierge* compl. indirect de *dévoilent*.

L'analyse grammaticale est très facile après ces remarques.

## II

## LA DEMEURE DES GRANDS HOMMES

*J'ai toujours aimé à parcourir la scène physique des lieux habités par les hommes que j'ai connus, admirés, aimés ou révéérés* parmi les vivants comme parmi les morts. Le pays qu'un grand homme a habité et préféré pendant son passage sur la terre, m'a toujours paru la plus sûre et la plus parlante relique de lui-même, une sorte de manifestation muette d'une partie de son âme, un commentaire vivant et sensible de sa vie, de ses actions, des ses pensées. Jeune, j'ai passé des heures solitaires et contemplatives couché sous les oliviers qui ombragent les jardins d'Horace, en vue des cascades éblouissantes de Tibur. Je me suis couché souvent le soir, au bruit de la belle mer de Naples, sous les rameaux pendants des vignes, auprès du lieu où Virgile a voulu que reposât sa cendre, parce que c'était le plus beau et le plus doux site où ses regards se fussent reposés... Ainsi de plusieurs autres écrivains ou grands hommes dont le nom ou les écrits ont fortement retenti en moi. J'ai voulu les étudier, les connaître dans les lieux qui les avaient enfantés ou inspirés; et presque toujours un coup d'œil intelligent découvre une analogie secrète et profonde entre la patrie et l'homme, entre la scène et l'acteur, entre la nature et le génie, qui en fut formé et inspiré.

L. AMARTINE

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Observation générale.* Un certain nombre de participes passés se trouvent dans cette dictée, choisie précisément à cause de cela. Chaque fois que le maître en rencontrera un, il en fera donner la règle et ressortir l'application. Aussi nous ne répéterons pas les règles qui se trouvent employées plusieurs fois. — *Que j'ai connus, admirés ou révéérés:* Quoique ces trois derniers participes paraissent employés sans auxiliaire, il n'en sont pas moins conjugués avec l'auxiliaire avoir; mais la phrase est elliptique et l'auxiliaire est sous-entendu. La règle d'accord reste la même que pour le participe dont l'auxiliaire est visible. — *Révéérés:* différence entre *vénéérer* et *révéérer*. Le premier indique simplement le respect; le second exprime le respect témoigné au dehors par des démonstrations flatteuses. — *A habité et préféré:* Même observation que ci-dessus. — *La plus parlante relique de lui-même:* c'est-à-dire ce qui après sa mort fait le mieux se souvenir de lui. — *Commentaire:* c'est-à-dire une explication, un ensemble de remarques et d'observations sur sa vie. — *Heures contemplatives:* des heures pendant lesquelles on se plaît à contempler, à voir, à examiner par la pensée une chose qui est absente. La vie contemplative est la vie des religieuses cloîtrées dont la méditation et la prière sont les principales occupations. — *Les rameaux pendants.* L'état naturel des rameaux de vigne est de pendre, d'être pendants. Ce mot est un adjectif verbal, donc il s'accorde avec le nom rameaux. — *Qui les avaient enfantés et inspirés.* Le sujet est *qui*, mis pour lieux, et il régit le verbe avaient, d'où l'accord de celui-ci; le complément direct est *les*, pronom personnel de la 3e personne du pluriel, avec lequel s'accordent les participes *enfantés et inspirés*. — *Une analogie:* une certaine ressemblance. — *Scène:* faire rechercher les homonymes de ce mot (scène, saine).



## RECITATION

(HOMMAGE À L'EUCCHARISTIE)

*L'Ange et l'Âme*

Un chérubin dit un jour à mon âme :  
 Si tu savais la beauté de mon ciel !  
 Si tu savais les purs rayons de flamme  
 Que sur mon front projette l'Éternel ! »  
 Je répondis à l'archange céleste :  
 « Tu vois ton Dieu plus brillant que le jour.  
 D'un Dieu caché sur un autel modeste  
 Sais-tu l'amour ? »

L'ange reprit : « Sais-tu la joie immense  
 De contempler en face un Dieu si beau ?  
 Pour moi le ciel tous les jours recommence,  
 Et tous les jours mon bonheur est nouveau, »  
 Je répondis : « Sais-tu ce qu'est l'Hostie,  
 Toi dont le cœur ne s'est point égaré ?  
 Près d'un Dieu bon, près de l'Eucharistie,  
 As-tu pleuré ? »

Le chérubin voulut parler encore :  
 « Sais-tu, dit-il, mon aliment divin ?  
 Aimer, servir le grand Dieu que j'adore,  
 M'unir à lui : voilà mon doux festin. »  
 Je répondis au glorieux archange :  
 « Tu te nourris de la Divinité ;  
 Mais l'humble pain que j'adore et je mange,  
 L'as-tu goûté ? »

O chérubin de la sainte patrie,  
 Louons ensemble un Dieu si bon pour nous.  
 A toi le ciel, à moi l'Eucharistie :  
 Notre partage à tous deux est bien doux.  
 J'aspire un jour à voir aussi mon Père ;  
 Mais ici-bas l'autel est tout mon bien.  
 Voilà mon sort. Ton bonheur, je l'espère :  
 J'aime le mien. »

MGR DE LA BOUILLERIE.

## Composition

## DEVOIRS D'UNE MAÎTRESSE DE MAISON

TEXTE : Indiquez les principaux devoirs qu'une maîtresse de maison a à remplir envers ses serviteurs, si elle veut obéir à la religion et soigner ses propres intérêts.

## DÉVELOPPEMENT

Les devoirs qu'une maîtresse de maison doit remplir envers ses serviteurs pour atteindre à ce double résultat peuvent être ramenés à six principaux. Mais, avant de les énumérer, il faut remarquer qu'une femme bonne chrétienne a à peine besoin

qu'on les lui précise. Sa conscience, ses sentiments les lui indiquent; elle sait que Dieu n'a pas établi de classe prépondérante dans l'humanité: que les besoins sociaux, les nécessités de la civilisation ont créé des catégories qui ont fait les uns commandant aux autres. Ce sera donc interpréter chrétiennement la volonté de Dieu que de ne pas faire peser sur les inférieurs le joug du servage et que de les traiter comme des frères et comme des amis.

La maîtresse de maison a: 1° un devoir de surveillance sur ses domestiques. Plus d'une fois ceux-ci font mal parce qu'ils ne sont ni dirigés ni surveillés. Souvent une bonne surveillance empêche les domestiques de devenir indifférents en matière de religion, ou de tromper leurs maîtres, ou de prendre de mauvaises habitudes.

2° Elle ne doit pas leur donner plus de travail qu'ils ne peuvent raisonnablement en faire. Les indolents se découragent devant un travail excessif et deviennent des paresseux: les vaillants se lassent, se fatiguent et finissent par se décourager de faire des efforts inutiles.

3° Il faut donner à chaque domestique une tâche bien claire, bien définie, qui ne se confonde pas avec celle d'un autre et qui soit à peu de chose près, toujours la même. Ainsi il ne pourra rejeter sur autrui les fautes d'oubli qu'il commettrait.

4° Par négligence, il ne faut pas exposer un domestique à commettre une faute contre la probité. Par exemple on ne doit laisser traîner sur les meubles aucun argent, aucun bijou.

5° Il sera bon de n'avoir avec les domestiques aucune familiarité excessive ou déplacée, car alors il est trop difficile de ramener au respect, à l'obéissance, à la bonne tenue celui qui s'en écarterait.

6° Enfin une maîtresse de maison intelligente saura que, pour obtenir d'un domestique un bon travail, de l'activité, de la politesse, de l'ordre, elle doit en donner elle-même l'exemple. Si elle mène une vie de plaisir, si elle est négligente, malpropre, paresseuse, désordonnée, dépensière, elle n'aura jamais de serviteurs soigneux, rangés, actifs, économes et prévoyants. Quand on dit: « Tel maître, tel valet », on a un peu raison, car jamais des domestiques ayant de réelles qualités ne demeurent auprès d'une maîtresse de maison qui leur donnera l'exemple de la malpropreté et du désordre.

Tels sont les principaux devoirs d'une maîtresse de maison qui veut être bien servie et remplir dignement la tâche que Dieu lui a départie.

## Dictées supplémentaires

### I

#### LA VITALITÉ DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS

A-t-on un autre exemple dans les peuples modernes d'un petit noyau de soixante-mille âmes disséminées sur un territoire grand comme l'Europe, abandonnées sans armes, sans protection, sans richesses, avec quelques prêtres et un évêque pour les conduire, à la merci d'un pouvoir protestant, jaloux, tout-puissant, qui veut les assimiler et les protestantiser, noyau qui devient en un siècle et demi, sans accession du dehors, un peuple de deux millions et demi, tous catholiques et tous français, qui

couvre d'églises ferventes et riches en œuvres catholiques de toute sorte l'immense vallée du Saint-Laurent, depuis le Golfe jusqu'aux grands lacs, qui plante dans toutes les provinces, de l'Atlantique au Pacifique, des communautés catholiques pleines de ferveur et de vie, et donne encore sans s'épuiser à plusieurs des meilleurs diocèses des Etats-Unis plus d'un tiers de ses enfants, tous catholiques et, le très grand nombre, d'un catholicisme complet comme il ne l'est nulle part ? Est-ce là le fait d'une race condamnée par la Providence à disparaître dans cinquante ans, ou condamnée à une stérilité relative pour le catholicisme ?

R. G.

## II

### INSTINCTS DES ANIMAUX

La Providence ne s'est pas contentée de donner des armes aux animaux, pour les défendre contre les dangers, contre les embûches qui les menacent; elle s'est plu aussi à assurer leur conservation par le sentiment le plus doux et le plus touchant de la nature: l'amour, l'affection maternelle. Quelle que soit la cruauté de l'aigle et du vautour, tout impitoyables qu'ils se montrent pour les victimes qui se sont laissés atteindre dans leurs serres redoutables, ils sont attachés à leurs petits, comme la fauvette et le loriot. Les insectes, même les plus microscopiques, ont été animés d'une vive tendresse pour leurs larves insensibles, qui font leurs plus chères délices. La jeune famille de l'éléphant est aussi l'objet de ses soins les plus attentifs et les plus empressés; quelles que soient les peines qu'il lui en coûte, on l'a toujours vu braver tous les dangers pour conserver sa progéniture, et quels que soient l'espèce et le nombre des ennemis qui l'environnent, il n'en suce pas moins son lait avec sa trompe pour le conduire dans la bouche de son petit. Le sentiment maternel donne de la force et du courage aux animaux à qui la nature semble en avoir le plus refusé. C'est ainsi qu'on a vu la poule attendre hardiment les oiseaux de proie qui s'étaient précipités sur ses poussins, et la biche craintive frapper avec fureur les ennemis qui s'étaient approchés du taillis où ils l'avaient aperçue déposer ses petits.

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

### Enseignement antialcoolique

#### PHRASES À ÉTUDIER AU TABLEAU NOIR

I. — L'alcool fait le lit de la consommation.

II. — Savez-vous ce que boit cet homme dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse ?

Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants !

## Dictées

## L'ALCOOL TUE

Jamais on ne saura combien de vies humaines sont chaque année sacrifiées sur l'autel de l'idole alcool.

Gladstone disait que la boisson fait plus de ravages que la peste, la famine et la guerre, et il disait vrai.

Dans les contrées où la statistique a pu établir l'influence de l'alcool sur la santé et la durée de la vie, on est arrivé à cette constatation effrayante que, en pleine civilisation, la neuvième partie du genre humain, et plus parfois, abrège la durée de son existence par l'usage d'un poison.

« Nous ne voyons jamais mourir d'alcoolisme! », dit-on souvent. Le public ne le voit pas, c'est vrai; mais le médecin consciencieux et observateur le voit, lui, tous les jours, et il est frappé de stupeur devant cette grande cause de mortalité: seulement, dans chaque cas particulier, le secret professionnel ne l'oblige-t-il pas au silence?

Que de fois il rencontre des individus que tout le monde croit sobres et jouissant d'une santé robuste, mais qu'il sait, lui, être minés secrètement par l'alcoolisme et prêts à être fauchés par la première maladie!

DR. VAN COILLIE

## PROBLEMES ANTIALCOOLIQVES

1. Un père de famille boit tous les jours en moyenne la valeur de \$0.30. Quelle somme a-t-il bue à la fin de l'année, et avec l'argent ainsi dépensé pour avancer sa mort, pour quel montant ferait-il assurer sa vie en supposant que la prime annuelle, par \$1000, pour un homme de son âge soit de \$25?

*Solution:*  $\$0.30 \times 365 = \$109.50$ , la somme dépensée.

$(109.50 \times 1000) \div 25 = \$4380$ . *Rép.*

2. En supposant qu'un père de famille ne dépense que \$1.05 en boisson toutes les semaines, cherchez combien il pourrait économiser dans 20 ans, sans compter les intérêts, avec la somme que représente cette dépense?

*Solution:*  $\$1.05 \times 52 = \$54.60$ , ce qu'il économiserait dans 1 an.

$\$54.60 \times 20 = \$1092$ , ce qu'il économiserait dans 20 ans. *Rép.*

## Agriculture

## RÉDACTION

## I

## LE JARDIN DE LA MÉNAGÈRE

TEXTE. — Quel est le vrai jardin de la ménagère? Comment sera-t-il installé? Dites ce qu'elle doit y trouver pour qu'il lui rende des services.

## DÉVELOPPEMENT

Le vrai jardin de la ménagère, c'est le potager. Là elle est chez elle, tout à fait reine et maîtresse. C'est elle qui décidera de ce qu'on y plante, de ce qu'on y

sème, et dans quelles proportions, car elle seule sait parfaitement ce dont elle a besoin et ce qu'elle peut utiliser pour le bien de la famille.

Le jardin potager sera donc divisé en carrés égaux, séparés par des allées assez larges. D'autres allées plus étroites, vulgairement appelées passe-pied (parce que le pied y a tout juste sa place) coupent l'intérieur des carrés, de manière à ce qu'on puisse pénétrer dans ceux-ci pour faire la cueillette des légumes.

Ce jardin sera rendu plus agréable si l'on y cultive quelques fleurs, en bordure, par exemple, ou placées de distance en distance, mais régulièrement entre les plants de légumes.

Voici, à peu près, par ordre alphabétique, les légumes et les herbes que la ménagère doit trouver dans son jardin :

Ail, carotte, céleri, cerfeuil, chou, ciboule, échalote, épinard, haricot, navet, oignon, oseille, panais, persil, poireau, pois, pommes de terre, radis, salades diverses, tomates.

Bien entendu, on peut y ajouter d'autres légumes, si le jardin est assez vaste pour les contenir tous, et si le terrain est favorable à leur culture, par exemple : des artichauts, des asperges, des choux-fleurs, etc., etc..... Mais ceux compris dans la liste que voilà sont les plus utiles, pour ne pas dire les plus indispensables.

Un potager doit être approvisionné de bon engrais. La ménagère soigneuse ne chicanera pas sur la dépense en fumier ou en engrais chimiques, qu'il faudra faire chaque année pour obtenir de beaux et abondants légumes.

Elle aura soin de ne laisser perdre aucun des débris de cuisine pouvant aider à faire du terreau, pelures de légumes, restes de la table ne pouvant être utilisés pour la nourriture, eaux de vaisselle, eaux des seaux de toilette, etc... Tout cela sera jeté en un endroit spécial, dans une fosse préparée à cet effet, assez loin de la maison et où, avec le temps, ces divers produits pourriront et formeront un bon engrais pour le jardinage.

## PROBLEMES AGRICOLES

1. Dans le problème agricole donné dans la livraison de mars, si les 100 livres d'orge valent \$1,542 et l'avoine \$1,36, quelle est la valeur commerciale : 1° dans l'orge, d'une livre de matière azotée digestible, d'une livre de graisse digestible, d'une livre d'extractifs non azotés ; 2° dans l'avoine, d'une livre de matière azotée digestible, d'une livre de graisse digestible, d'une livre d'extractifs non azotés ?

Pour établir la proportion entre la valeur commerciale de la matière azotée et celle de la graisse dans 100 livres d'avoine ou d'orge, on aura besoin de se reporter à leur valeur théorique.

Quelle est la différence de prix entre la valeur théorique et la valeur commerciale : 1° de 100 livres d'orge ; 2° de 100 livres d'avoine ?

Quel serait le bénéfice d'un cultivateur qui substituerait 100 livres de la nourriture la plus avantageuse à 100 livres de l'autre.

*Solution :* Les valeurs commerciales des matières azotées, des matières grasses et des matières non azotées ont le même rapport que leurs valeurs théoriques. Or, d'après le problème précédent, sur une valeur théorique de

\$0.872213 d'orge, il y a \$0.26 de matières azotées; sur une valeur commerciale de \$1.542 d'orge, il y a  $(\$0.26 \times 1.542) \div 0.872 = \$0.46$  de matières azotées.

On trouvera de même :

Valeur commerciale des matières grasses:  $(\$0.0742 \times 1.542) \div 0.872 = \$0.1312$ .

Valeur commerciale des matières non azotées:

$(\$0.538 \times 1.542) \div 0.872 = \$0.9514$ .

Dans 100 livres d'orge (*voir livraison de mars*) il y a 7.1131 livres de matières azotées et nous venons de voir que la valeur commerciale des matières azotées dans 100 livres d'orge est de \$0.46; donc la valeur commerciale d'une livre de matières azotées =  $\$0.46 \div 7.1131 = \$0.0646$ . *Rép.*

Dans 100 livres d'orge (*voir livraison de mars*), il y a 1.636 livres de matières grasses digestibles et nous venons de voir que la valeur de cette matière grasse est de \$0.1312; la valeur de 1 livre =  $\$0.1312 \div 1.636 = \$0.08$ . *Rép.*

Dans 100 livres d'orge (*voir livraison de mars*), il y a 45.595 livres de matières non azotées digestibles, et nous venons de voir que la valeur commerciale de cette matière non azotée est de \$0.9514.

La valeur de 1 livre =  $\$0.9514 \div 45.595 = \$0.021$ . *Rép.*

On fait des calculs analogues pour l'avoine.

Valeur commerciale des éléments azotés contenus dans 100 livres d'avoine:

$(\$0.3383 \times 1.36) \div 1.0686 = \$0.43$ .

Valeur commerciale des matières grasses dans 100 livres d'avoine:

$(\$0.2113 \times 1.36) \div 1.0686 = \$0.27$ .

Valeur commerciale des matières non azotées dans 100 livres d'avoine:

$(\$0.519 \times 1.36) \div 1.0686 = \$0.66$ .

Par suite, les valeurs commerciales d'une livre de ces matières seront:

Pour les matières azotées:  $\$0.43 \div 9.32 = \$0.046$ . *Rép.*

Pour les matières grasses:  $\$0.27 \div 4.66 = \$0.058$ . *Rép.*

Pour les matières non azotées:  $\$0.66 \div 43.96 = \$0.015$ . *Rép.*

Valeur commerciale de 100 livres d'orge	\$1.542
Valeur théorique de 100 livres d'orge	\$0.8722

Différence	\$0.6698
------------	----------

Valeur commerciale de 100 livres d'avoine	\$1.36
---	--------

Valeur théorique de 100 livres d'avoine	\$1.0686
---	----------

Différence	\$0.2914
------------	----------

Dans l'orge la valeur théorique s'éloigne du prix réel de	\$0.6698
---	----------

Dans l'avoine elle ne s'éloigne que de	\$0.2914
--	----------

En substituant 100 livres d'avoine à 100 livres d'orge, le cultivateur a donc un bénéfice de:	\$0.3784
---	----------

## MATHÉMATIQUES

## ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. En 7 pommes, en 14 p., en 21 p., en 28 p., en 35 p., en 42 p., en 49 p., en 56 p., en 63 p., combien de fois 7 pommes?

*Réponse.* — 7 pommes sont contenues 1 fois dans 7 pommes, — 2 fois dans 14 p., — 3 fois dans 21 p., — 4 fois dans 28 p., — 5 fois dans 35 p., — 6 fois dans 42 p., — 7 fois dans 49 p., — 8 fois dans 56 p., — 9 fois dans 63 pommes.

2. En 8 plumes, en 16 pl., en 24 pl., en 32 pl., en 40 pl., en 48 pl., en 56 pl., en 64 pl., en 72 pl., combien de fois 8 plumes?

*Réponse.* — 8 plumes sont contenues 1 fois en 8 plumes, — 2 fois dans 16 pl., — 3 fois dans 24 pl., — 4 fois dans 32 pl., — 5 fois dans 40 pl., — 6 fois dans 48 pl., — 7 fois dans 56 pl., — 8 fois dans 64 pl., — 9 fois dans 72 plumes.

3. En 9 onces, — en 18 on., — en 27 on., — en 36 on., — en 45 on., — en 54 on., — en 63 on., — en 72 on., — en 81 on., combien de fois 9 onces?

*Réponse.* — 9 onces sont contenues 1 fois dans 9 onces, — 2 fois dans 18 on., — 3 fois dans 27 on., — 4 fois dans 36 on., — 5 fois dans 45 on., — 6 fois dans 54 on., — 7 fois dans 63 on., — 8 fois dans 72 on., — 9 fois dans 81 onces.

Dites les quotients des divisions suivantes :

$18 \div 2$   $27 \div 3$   $36 \div 4$   $45 \div 5$   $54 \div 6$   $63 \div 7$   $72 \div 8$   $81 \div 9$   $28 \div 4$   $36 \div 4$   $81 \div 9$   
 $14 \div 2$   $21 \div 3$   $28 \div 4$   $35 \div 5$   $42 \div 6$   $49 \div 7$   $56 \div 8$   $63 \div 9$   $54 \div 9$   $32 \div 8$   $64 \div 8$   
 $10 \div 2$   $15 \div 3$   $20 \div 4$   $25 \div 5$   $30 \div 6$   $35 \div 7$   $40 \div 8$   $45 \div 9$   $48 \div 6$   $63 \div 9$   $49 \div 7$   
 $6 \div 2$   $9 \div 3$   $12 \div 4$   $15 \div 5$   $18 \div 6$   $21 \div 7$   $24 \div 8$   $27 \div 9$   $42 \div 7$   $35 \div 7$   $36 \div 6$   
 $16 \div 2$   $24 \div 3$   $32 \div 4$   $40 \div 5$   $48 \div 6$   $56 \div 7$   $64 \div 8$   $72 \div 9$   $72 \div 8$   $14 \div 2$   $25 \div 5$   
 $12 \div 2$   $18 \div 3$   $24 \div 4$   $30 \div 5$   $36 \div 6$   $42 \div 7$   $48 \div 8$   $54 \div 9$   $45 \div 5$   $21 \div 3$   $16 \div 4$   
 $8 \div 2$   $12 \div 3$   $16 \div 4$   $20 \div 5$   $24 \div 6$   $28 \div 7$   $32 \div 8$   $36 \div 9$   $24 \div 3$   $30 \div 5$   $9 \div 3$   
 $4 \div 2$   $6 \div 3$   $8 \div 4$   $10 \div 5$   $12 \div 6$   $14 \div 7$   $16 \div 8$   $18 \div 9$   $18 \div 2$   $12 \div 6$   $56 \div 7$

## PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un ouvrier a travaillé pendant 63 jours et il a reçu \$122.48; pendant 16 jours il a été payé \$2.25. Dites combien il a été payé par jour pendant le reste du temps.

*Solution:*  $\$2.25 \times 16 = \$36$ , ce qu'il reçut pour 16 jours.

$\$122.48 - \$36 = \$86.48$ , ce qu'il reçut pour le reste du temps.

63 jours — 16 jours = 47 jours qui restent.

$\$86.48 \div 47 = \$1.84$ . *Rép.*

2. Une pièce d'étoffe de 48.75 verges coûte \$150.15 au marchand. Combien doit-il vendre 19.48 verges de cette même étoffe, sachant qu'il veut gagner \$0.83 par verge?

*Solution:*  $\$150.15 \div 48.75 = \$3.08$ , le coût d'une verge.

$\$3.08 + \$0.83 = \$3.91$ , le prix de vente de 1 verge.

$\$3.91 \times 19.48 = \$76.1668$ . *Rép.*

3. Une ouvrière gagne \$6 par semaine. Elle dépense \$0.40 par jour pour sa nourriture, \$3 de loyer par mois et \$48 par an pour son entretien. Quelle somme économise-t-elle dans l'année?

*Solution:*  $\$6 \times 52 = \$312$ , ce qu'elle gagne dans 1 an.

$\$0.40 \times 365 = \$146$ , ce que coûte la nourriture.

$\$3 \times 12 = \$36$ , le coût du loyer.

\$48, l'entretien.

\$230, total des dépenses.

$\$312 - \$230 = \$82$ . *Rép.*

4. Une marchande achète 170.25 de drap à raison \$2.55 la verge; elle en emploie 20.25 verges pour habiller ses enfants. Combien doit-elle vendre la verge de ce qui lui reste pour rentrer dans ses déboursés et de plus gagner \$36?

*Solution:*  $\$2.55 \times 170.25 = \$434.1375$ , le coût du drap.

$170.25 - 20.25 = 150$  verges, la quantité qu'elle doit vendre.

$\$434.1375 + \$36 = \$470.1375$ , ce qu'elle doit vendre le reste pour rentrer dans ses déboursés et, de plus gagner \$36.

$\$470.1375 \div 150 = \$3.13425$ . *Rép.*

5. Un marchand a acheté 162 verges de drap. En revendant 63 verges pour \$315, il a gagné \$1 par verge. Combien avait-il acheté la verge de drap et combien avait-il payé en tout?

*Solution:*  $\$1 \times 63 = \$63$ , ce qu'il a gagné.

$\$315 - \$63 = \$252$ , le coût des 63 verges.

$\$252 \div 63 = \$4$ , le coût de la verge de drap. *Rép.*

$\$4 \times 162 = \$648$ , le coût total. *Rép.*

6. On vend une pièce d'étoffe de 40.5 verges par coupons de 0.75 verge à raison de \$0.96 le coupon. Trouvez: 1° le prix d'une verge; 2° la somme que l'on recevra pour toute la pièce.

*Solution:*  $\$0.96 \div 0.75 = \$1.28$ , le prix d'une verge. *Rép.*

$\$1.28 \times 40.5 = \$51.84$ . *Rép.*

*Autre solution:*  $40.5 \div 0.75 = 54$  coupons.

$\$0.96 \times 54 = \$51.84$ , coût des 54 coupons.

6a. Un marchand achète 160.20 verges de drap qu'il vend \$324. Il calcule que son bénéfice est ainsi de \$0.35 par verge. Combien a-t-il payé la verge?

*Solution:*  $\$0.35 \times 160.20 = \$56.07$ , le bénéfice total.

$\$324 - \$56.07 = \$267.93$ , le coût total.

$\$267.93 \div 160.20 = \$1.67$  + le prix de 1 verge. *Rép.*



7. Un marchand achète des plumes à \$0.36 la grosse (12 douzaines); en les revendant au détail, il donne 2 plumes pour \$0.01. Que gagne-t-il par grosse de plumes?

*Solution:* 1 grosse =  $12 \times 12 = 144$  plumes.

$(144 \div 2) \times \$0.01 = \$0.72$ , ce que le marchand reçoit pour 1 grosse de plumes.

$\$0.72 - \$0.36 = \$0.36$ , le gain. *Rép.*

8. Six associés ont à se partager une somme de \$18000. Toutefois le 1er doit avoir en plus un centième de la somme pour travail de comptabilité. Quelle sera la part de chacun?

*Solution:*  $\$18000 \times 0.01 = \$180$ .

$\$18000 \div \$180 = \$17820$ , la somme à diviser.

$\$17820 \div 6 = \$2970$ , la part de chaque associé excepté le 1er.

$\$2970 + \$180 = \$3150$ , la part du 1er associé.

9. J'ai assez d'argent pour acheter 9 verges d'étoffe à \$1.73 la verge; mais je me décide à en acheter à \$2.39. Combien pourrai-je avoir de cette étoffe pour le même prix?

*Solution:*  $\$1.73 \times 9 = \$15.57$ , ce que j'ai.

$\$15.57 \div \$2.39 = 6.51 +$  verges. *Rép.*

10. On a semé 2.2 minots d'avoine dans un champ qui a produit 197 bottes. Dix bottes donnent 1.7875 minot. Quel est le produit d'un minot de semence?

*Solution:*  $(1.7875 \times 197) \div 10 = 35.21375$ .

$35.21375 \div 2.2 = 16.00625$  minots. *Rép.*

11. Un ouvrier économise en un an, sur son salaire, \$53.15. Sa dépense est en moyenne de \$0.56 par jour. Calculez son salaire par jour de travail, sachant qu'il se repose 62 jours par an.

*Solution:*  $365 - 62 = 303$ , le nombre de jours de travail.

$\$0.56 \times 365 = \$204.40$ , la dépense annuelle.

$\$204.40 + \$53.15 = \$257.55$ , le salaire annuel.

$\$257.55 \div 303 = \$0.85$ , le salaire journalier.

12. On a semé dans un terrain 5.555 minots de blé; le rendement a été de 350 gerbes; 100 de ces gerbes ont donné 10.25 minots de blé. Quel est le produit d'un minot de blé?

*Solution:*  $(350 \times 10.25) \div 100 = 67.375$  minots, le rendement total.

$67.375 \div 5.555 = 12.13 -$  minots. *Rép.*

#### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un locataire qui paie \$180 de loyer annuel se retire après  $9\frac{1}{3}$  mois. Combien doit-il?

*Solution:*  $\$180 \div 12 = \$15$ , le loyer mensuel.

$\$15 \times 9\frac{1}{3} = \$135 + \frac{1}{3}$  de \$15 =  $\$135 + \$12 = \$147$ .

*Autrement:*  $\$155 \times 9\frac{1}{3} = \$15 \times 49\frac{1}{3} = \$3 \times 49 = \$147$ .

Autrement:  $(\$180 \times 9^{1/5}) \div 12 = (\$180 \times 49/5) \div 12 = (\$36 \times 49) \div 12 = \$147$ .

2. Une propriété coûte \$2574. On en paie les  $2/3$  des  $5/6$ . Que reste-t-il à payer?

*Solution:*  $2/3$  des  $5/6 = 5/9$ , la partie payée.

$9/9 - 5/9 = 4/9$ , la partie qui reste à payer.

$4/9$  de \$2574 =  $4 \times 286 = \$1144$ . *Rép.*

3. Quel est le quotient de deux fractions dont la différence est  $2/14$  et la somme  $11/14$ .

*Solution:* La somme  $11/14$  est composée de 2 fois la plus petite fraction plus la différence  $2/14$ .

$11/14 - 2/14 = 9/14$ , 2 fois la plus petite fraction.

$9/14 \div 2 = 4/14$ , la plus petite fraction.

$4/14 + 2/14 = 7/14$ , la plus grande fraction.

$7/14 \div 4/14 = 7 \div 4 = 1^{3/4}$ . *Rép.*

4. Pendant qu'un robinet amène dans un bassin  $312^{2/7}$  gallons d'eau en une heure, un second robinet en vide  $174^{1/5}$  gallons dans le même temps. Combien ce bassin aura-t-il conservé de gallons en  $5^{3/8}$  heures?

*Solution:*  $312^{2/7} - 174^{1/5} = 312^{10/35} - 174^{28/35} \div 137^{17/35}$  gallons, ce qui reste au bout de 1 heure.

$137^{17/35} \times 5^{3/8} = 4812^{12/35} \times 43/8 = 1203/35 \times 43/2 = 51729/70 = 738^{9/70}$ . *Rép.*

5. Un homme vend une maison et un terrain pour \$11230. Le prix de la maison est les  $2/7$  du prix du terrain. Quel est le prix de chaque immeuble?

*Solution:*  $2/7$  du prix du terrain +  $2/7$  du prix du terrain =  $4/7$  du prix du terrain = le prix du terrain et de la maison = \$11230.

$1/2$  du prix du terrain =  $11230/10$ .

$2/7$  du prix du terrain =  $11230 \times 2/10 = \$7861$ , le prix du terrain. *Rép.*

$2/7$  du prix du terrain =  $11230 \times 2/19 = \$3369$ , le prix de la maison. *Rép.*

6. Si au double d'un nombre on ajoute les  $2/4$  du nombre doublé et qu'on retranche de la somme obtenue les  $2/3$  de cette somme, on trouve  $7^{7/10}$ . Quelle est le nombre?

*Solution:* Soit 1 le nombre.

Alors 2 fois le nombre plus les  $3/4$  du nombre doublé =  $2 + 3/4$  de 2

$2 + 1^{1/2} = 3^{1/2} = 7/2$ .

$7/2 - 2/3$  de  $7/2 = 7/2 - 7/3 = 7/6$ .

ou  $7/2 - 2/3$  de  $7/2 = 1/3$  de  $7/2 = 7/6$ .

$7/6$  est ce qu'on aurait trouvé si le nombre avait été 1. Donc le nombre est autant de fois 1 qu'il y a de fois  $7/6$  en  $7^{7/10}$ .

$7^{7/10} \div 7/6 = 77/10 \div 7/6 = 77/10 \times 6/7 = 11/5 \times 3 = 6^{3/5}$ . *Rép.*

7. Une personne achète un tapis rectangulaire et dont la largeur est les  $5/8$  de la longueur; elle l'entoure d'une bordure large de 1 verge qui coûte \$1.50 la verge. Le prix de la bordure est les  $7/20$  du prix d'achat du tapis.

Sachant que le tapis garni de sa bordure revient à \$324, on demande quelles sont ses dimensions?

*Solution:* Puisque le prix de la bordure est les  $\frac{7}{20}$  de celui du tapis, les deux prix réunis valent les  $\frac{20}{20}$ , plus les  $\frac{7}{20}$ , ou les  $\frac{27}{20}$  du prix du tapis.

Ainsi les  $\frac{27}{20}$  du prix du tapis = \$324.

Donc  $\frac{1}{20}$  du prix du tapis =  $\frac{\$324}{27}$ .

Et  $\frac{20}{20}$  du prix du tapis =  $\$324 \times \frac{20}{27} = 12 \times 20 = \$240$ .

Le prix de la bordure sera donc =  $\$324 \times \frac{7}{27} = \$84$ .

A \$1.50 la verge, le nombre de verges carrées dans la bordure, sera de  $\$84 \div 1.50 = 56$  verges et le périmètre de la bordure sera de  $56 \div 4 = 14$  verges.

La longueur du tapis (la bordure comprise) est supérieure de deux verges à la longueur du tapis et il en est de même de la largeur. Ainsi le périmètre du tapis =  $60 - 8 = 52$  verges.

Or ce périmètre a deux fois la longueur et deux fois la largeur du tapis; mais la longueur du tapis n'est que les  $\frac{5}{8}$  de la longueur.

Donc le périmètre aura deux fois la longueur plus 2 fois les  $\frac{5}{8}$  de la longueur du tapis, ou les  $\frac{16}{8}$  et les  $\frac{10}{8}$ , ou les  $\frac{26}{8}$  de la longueur du tapis. Ainsi les  $\frac{26}{8}$  de la longueur du tapis vaudront 52 verges.

Donc cette longueur =  $52 \div \frac{26}{8} = 52 \times \frac{8}{26} = 16$  verges. *Rép.*

La largeur du tapis  $\frac{5}{8}$  de 16 = 10 verges. *Rép.*

8. Deux ouvriers travaillent ensemble, mais le salaire journalier du second n'est que les  $\frac{3}{8}$  de celui du premier. Au bout d'un certain temps, le premier a reçu \$12.48 et le second qui a travaillé  $12\frac{3}{4}$  jours de plus que le premier a reçu \$14.625. On demande: 1° Quel était le salaire journalier de chacun des deux ouvriers; 2° Le nombre de journées de travail de chaque ouvrier.

*Solution:* Si le deuxième ouvrier n'avait pas travaillé plus longtemps que le premier il n'aurait reçu que les  $\frac{3}{8}$  de \$12.48 = \$4.68.

Donc le montant de  $12\frac{3}{4}$  de ses journées de travail s'élève à \$14.625 - \$4.68 = \$9.945.

Par suite son salaire journalier =  $\$9.945 \div 12\frac{3}{4} = \$9.945 \div \frac{51}{4} = 9.945 \times \frac{4}{51} = 0.105 \times 4 = \$0.78$ . *Rép.*

Les  $\frac{3}{8}$  du salaire du premier = le salaire du 2e = \$0.78.

$\frac{8}{8}$  du salaire du premier = \$0.78  $\times \frac{8}{3} = \$2.08$ .

D'où il suit que le 1er a travaillé pendant  $\$12.48 \div \$2.08 = 6$  fois = 6 jours.

Et le second pendant  $\$14.625 \div \$0.78 = 18\frac{3}{4}$  fois =  $18\frac{3}{4}$  jours.

9. Deux ouvrières travaillent ensemble. La première gagne par jour  $\frac{2}{7}$  de plus que la deuxième; au bout d'un certain temps la première, qui a travaillé  $15\frac{3}{8}$  jours de plus que la deuxième, a reçu \$30.375 et la deuxième \$10.71. Combien chacune gagnait-elle par jour et combien ont-elles travaillé de jours chacune?

*Solution:* Puisque la première ouvrière gagne  $\frac{2}{7}$  de plus que la deuxième, si elle avait seulement travaillé pendant le même temps que celle-ci, elle aurait reçu  $\$10.71 + \frac{2}{7}$  de \$10.71 =  $\$10.71 + \$3.06 = \$13.77$ .

Donc \$30.375 — \$13.77, c'est-à-dire \$16.605, est le prix des  $15\frac{3}{8}$  journées qu'elle a faites de plus que la deuxième; par conséquent, en 1 jour, elle gagnait :

$$\$16.605 \div 15\frac{3}{8} = 16.605 \times \frac{8}{123} = \$1.08. \text{ Rép.}$$

$$\frac{7}{7} \text{ du salaire de la 2e} + \frac{2}{7} \text{ du salaire de la 2e} = \$1.08.$$

$$\frac{9}{7} \text{ du salaire de la 2e} = \$1.08.$$

$$\frac{1}{7} \text{ du salaire de la 2e} = \$1.08/9.$$

$$\frac{7}{7} \text{ du salaire de la 2e} = \$1.08 \times \frac{7}{9} = \$0.84, \text{ le salaire de la 2e. Rép.}$$

$$\text{Nombre de jours de travail de la 1ère: } \$30.375 \div \$1.08 = 28\frac{1}{8}. \text{ Rép.}$$

$$\text{Nombre de jours de travail de la 2e: } \$10.71 \div \$0.84 = 12\frac{3}{4}. \text{ Rép.}$$

10. Un marchand achète une marchandise, puis la revend avec un bénéfice qui est les  $\frac{3}{7}$  du prix d'achat, mais qui est inférieur de \$504 aux  $\frac{3}{7}$  du prix de vente. Quels sont les prix d'achat et de vente?

*Solution:* Quand le marchand achète pour \$1 de marchandise, il revend cette marchandise  $\$1\frac{3}{7} = \frac{10}{7}$  du prix d'achat = le prix de vente.

Les  $\frac{3}{7}$  du prix de vente =  $\frac{3}{7}$  de  $\frac{10}{7} = \frac{30}{49}$  et surpasse les  $\frac{3}{7}$  du

du prix d'achat, c'est-à-dire  $\frac{3}{7}$  de  $\frac{30}{49} - \frac{3}{7} = \frac{30}{49} - \frac{21}{49} = \frac{9}{49}$ .

D'où il suit que le prix d'achat de la marchandise contient \$1 autant de fois que  $\frac{9}{49}$  est contenu de fois dans \$504.

$$\$504 \div \frac{9}{49} = 504 \times \frac{49}{9} = 56 \times 49 = \$2744, \text{ le prix d'achat. Rép.}$$

$$\text{Les } \frac{3}{7} \text{ de } \$2744 = \$1176, \text{ le gain.}$$

$$\$2744 + \$1176 = \$3920, \text{ le prix de vente. Rép.}$$

*Deuxième solution:* Les  $\frac{3}{7}$  du prix de vente se composent de  $\frac{3}{7}$  du prix d'achat et  $\frac{3}{7}$  du bénéfice. Or la différence des  $\frac{3}{7}$  du prix de vente et des  $\frac{3}{7}$  du prix d'achat est égale à \$504. Donc ces \$504 sont les  $\frac{3}{7}$  du bénéfice, ou les  $\frac{3}{7}$  des  $\frac{3}{7}$  du prix d'achat, ou les  $\frac{9}{49}$  du prix d'achat.

$$\frac{9}{49} \text{ du prix d'achat} = \$504.$$

$$\frac{1}{49} \text{ du prix d'achat} = \frac{504}{9}.$$

$$\frac{49}{49} \text{ du prix d'achat} = 504 \times \frac{49}{9} = \$2744, \text{ le prix d'achat. Rép.}$$

Etc., etc.

11. Une marchande a acheté des pommes à \$0.10 la douzaine. Après un triage convenable, elle en forme 3 tas: l'un de qualité supérieure, comprenant les  $\frac{3}{8}$  de son achat; le second, de qualité moyenne, représente les  $\frac{5}{9}$  de ce qui reste; et le troisième de qualité médiocre, comprend le reste. Elle se propose de revendre la 1ère partie à \$0.25 la douzaine, la 2e à \$0.20 la douzaine et la 3e à \$0.06 la douzaine. Dans ces conditions elle réalisera un bénéfice de \$138. Combien de douzaines de pommes avait-elle achetées?

*Solution:* Supposons que la marchande ait acheté 1 douzaine de pommes.

$$1 \text{ douzaine à } \$0.10 = \$0.10, \text{ le coût.}$$

$$\frac{3}{8} \text{ de douzaine à } \$0.25 = \$0.09\frac{3}{8}.$$

$$\frac{8}{8} - \frac{3}{8} = \frac{5}{8}, \text{ le reste.}$$

$$\frac{5}{9} \text{ de } \frac{5}{8} = \frac{25}{72} \text{ à } \$0.20 = \$0.06\frac{17}{18}.$$

$$\frac{4}{9} \text{ de } \frac{5}{8} = \frac{5}{18}, \text{ ce qui reste.}$$

$$\frac{5}{18} \text{ de douzaine à } \$0.06 = \$0.01\frac{2}{3}.$$

Ainsi la vente de la douzaine rapporte:

$$\$0.09\frac{3}{8} + \$0.06\frac{17}{18} + \$0.01\frac{2}{3} = \$0.17\frac{71}{72}.$$

$\$0.17\frac{11}{72} - \$0.10 = \$0.07\frac{11}{72}$ , le bénéfice sur 1 douzaine.

Elle avait acheté autant de douzaines de pommes qu'il y a de fois  $\$0.17\frac{11}{72}$  en  $\$138$ .

$\$138.00 \div \$0.07\frac{11}{72} = \$138.00 \div \frac{5.75}{72} = \$138.00 \times \frac{72}{5.75} = 1728$  douzaines.

*Autre solution:* Supposons que la marchande ait acheté un nombre de douzaines de pommes dont on puisse prendre les  $\frac{3}{8}$  et les  $\frac{5}{9}$  du reste, ou les  $\frac{5}{9}$  des  $\frac{3}{8}$ , ou enfin les  $\frac{25}{72}$ , c'est-à-dire un nombre divisible exactement par 8 et 72, par exemple 72, qui est le plus petit de ces nombres et calculons ce qu'elle en aurait retiré.

$\frac{3}{8}$  de 72 douzaines, ou 27 douz. à  $\$0.25 = \$6.75$

$\frac{8}{8} - \frac{5}{8} = \frac{3}{8}$ , ce qui reste.

$\frac{5}{9}$  de  $\frac{3}{8}$  de 72 douzaines, ou 25 douz. à  $\$0.20 = \$5$ .

$\frac{4}{9}$  de  $\frac{5}{8}$  de 72 douzaines, ou 20 douz. à  $\$0.06 = \$1.20$

Total  $\$12.95$

La marchande, ayant acheté ces 72 douzaines de pommes, au prix  $\$0.10$  la douzaine les aurait payées  $\$0.10 \times 72 = \$7.20$ , et aurait gagné  $\$12.95 - \$7.20 = \$5.75$ . Donc elle avait acheté autant de fois 72 douzaines de pommes que  $\$138$  contient de fois  $\$5.75$ .

$(\$138 \div \$5.75) \times 72 = (\$138 \times 72) \div \$5.75 = 1728$  douzaines.

12. Dans une ville dont la population totale est de 767600 habitants, le nombre des écoles de filles est les  $\frac{5}{8}$  du nombre des écoles de garçons et le nombre des écoles mixtes est les  $\frac{2}{7}$  du nombre des écoles de filles. De plus la population moyenne de chaque école est de 190 élèves et l'on admet que la population scolaire du département représente les 15% de la population totale. Trouvez le nombre des écoles de garçons.

*Solution:*  $767600 \times 0.15 = 115140$ , la population totale des écoles.  
 $115140 \div 190 = 606$  écoles en tout.

$\frac{8}{8}$  des écoles de garçons = les écoles de garçons.

$\frac{5}{8}$  des écoles de garçons = les écoles de filles.

$\frac{2}{7}$  des  $\frac{5}{8}$  des écoles de garçons =  $\frac{5}{28}$  des écoles de garçons = les écoles mixtes.

$\frac{8}{8}$  des écoles de garçons +  $\frac{5}{8}$  des écoles de garçons +  $\frac{5}{28}$  des écoles de garçons =  $\frac{101}{56}$  des écoles de garçons = toutes les écoles.

$\frac{101}{56}$  des écoles de garçons = 606 écoles.

$\frac{1}{56}$  " " " " =  $\frac{606}{101}$ .

$\frac{56}{56}$  " " " " =  $606 \times \frac{56}{101} = 336$  écoles de garçons.

$\frac{5}{8}$  de 336 = 210 écoles de filles.

$\frac{2}{7}$  de 210 = 60 écoles mixtes.

## REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. On achète une propriété du prix de \$701267 composée de champs, de prés et de bois. Les prés valent les  $\frac{3}{8}$  de la valeur des champs, et les bois les  $\frac{2}{7}$  de ce que valent les prés.

Les champs rapportent 5%, les prés 7% et les bois 3%.

On demande le revenu de la propriété, et quel revenu on aurait eu en achetant de la rente 3½% à raison de \$70 au lieu de la propriété.

Soit \$1 la valeur des champs,

alors  $\frac{3}{8}$  la valeur des prés,

et  $\frac{2}{7}$  de  $\frac{3}{8}$  =  $\frac{3}{28}$  la valeur des bois.

\$1, la valeur des champs +  $\frac{3}{8}$ , la valeur des prés +  $\frac{3}{28}$ , la valeur des bois =  $\frac{27}{16}$  la valeur de la propriété.

Pour chaque somme de  $\frac{27}{16}$  contenue dans \$701267 il y aura \$1 pour les champs,  $\frac{3}{8}$  pour les prés et  $\frac{3}{28}$  pour les bois.

$$701267 \div \frac{27}{16} = 413444 \frac{4}{9} = 413444 \frac{4}{9} \text{ fois.}$$

$$413444 \frac{4}{9} \times 1 = 413444 \frac{4}{9}, \text{ valeur des champs.}$$

$$\frac{3}{8} \times 413444 \frac{4}{9} = 173429 \frac{1}{3}, \text{ valeur des prés.}$$

$$\frac{3}{28} \times 413444 \frac{4}{9} = 59094 \frac{2}{3}, \text{ valeur des bois.}$$

$$413444 \frac{4}{9} \times 0.05 = 206722 \frac{2}{9}, \text{ le revenu des champs.}$$

$$173429 \frac{1}{3} \times 0.07 = 121400 \frac{1}{3}, \text{ le revenu des prés.}$$

$$59094 \frac{2}{3} \times 0.03 = 17728 \frac{2}{3}, \text{ le revenu des bois.}$$

$$206722 \frac{2}{9} + 121400 \frac{1}{3} + 17728 \frac{2}{3} = 345851 \frac{1}{3}, \text{ le revenu de la propriété. } \textit{Rép.}$$

$701267 \div 0.70 = 1001810$ , valeur du pair des rentes que l'on peut acheter avec \$701267.

$$1001810 \times 0.035 = 350633.5, \text{ le revenu annuel des rentes. } \textit{Rép.}$$

2. Une marchande qui veut réaliser un bénéfice de 16⅔% sur ses achats, a des robes qui lui reviennent à \$18 et à \$24 la pièce. Un client lui achète 29 robes pour \$693. Combien la marchande a-t-elle livré de robes de chaque sorte?

*Solution:*  $693.00 \div 1.16\frac{2}{3} = 594$ , ce que les robes ont coûté à la marchande.

Si les 29 robes avaient été des robes de \$18, elles n'auraient coûté à la marchande que  $18 \times 29 = 522$ . Mais elle les avait payées \$594, soit

$(594 - 522) = 72$  de plus, et cela parce que, parmi les 29 robes, il y en avait un certain nombre à \$24 la pièce.

Chaque robe de \$24 mise à la place d'une robe de \$18 augmente le coût de \$6.

Mais l'augmentation totale est de \$72.

Donc il y avait autant de robes à \$24 qu'il y a de fois \$6 en \$72.

$$72 \div 6 = 12 \text{ robes à } \$24. \textit{ Rép.}$$

$$29 - 12 = 17 \text{ robes à } \$18. \textit{ Rép.}$$

*Autrement:* Si les robes avaient été des robes de \$24, elles auraient coûté à la marchande  $24 \times 29 = 696$ .

Mais elle ne les avait payées que \$594, c'est-à-dire (\$696 — \$594) \$102 de moins. Cette diminution est due à ce que dans les 29 robes il y avait un certain nombre à \$18.

Chaque robe de \$18 mise à la place d'une de \$24 diminue le coût de (\$24 — \$18) \$6.

Mais la diminution totale est de \$102.

Il y avait donc autant de robes à \$18 qu'il y a de fois \$6 en \$102.

$102 \div 6 = 17$  robes à \$18. *Rép.*

$29 - 17 = 12$  robes à \$24. *Rép.*

3. Le quotient d'une division est 15 et le reste 26; si l'on additionne le dividende, le diviseur, le quotient et le reste, on obtient 579. Trouvez le dividende et le diviseur.

*Solution:*  $15 + 26 = 41$ , la somme du quotient et du reste.

$579 - 41 = 538$  la somme du diviseur et du dividende.

$538 - 26 = 512$ , le dividende diminué du reste, plus le diviseur.

512 contient le diviseur 1 fois de plus que le dividende primitif, c'est-à-dire 15 fois plus 1 fois = 16 fois.

$512 \div 16 = 32$  le diviseur. *Rép.*

$(32 \times 15) + 26 = 506$ , le dividende. *Rép.*

4. Un groupe de travailleurs composé de 54 hommes, 42 femmes et 32 enfants, a gagné en commun \$2250. Répartissez cette somme entre les ouvriers, de manière que la part d'une femme soit les  $\frac{6}{7}$  de celle d'un homme, et la part d'un enfant les  $\frac{5}{8}$  de celle d'une femme.

*Solution:* Soit \$7, la part d'un homme, alors  $\frac{6}{7}$  de \$7, ou \$6 celle d'une femme et  $\frac{5}{8}$  de \$6, ou \$3.75 celle d'un enfant.

Les trois parts sont donc entre elles comme les nombres 7, 6, 3.75.

Multipliant la 1<sup>ère</sup> part \$7 par \$54, puisqu'il y a 54 hommes,—la 2<sup>e</sup> part \$6 par 42, puisqu'il y a 42 femmes, et la 3<sup>e</sup> part 3.75 par 32, puisqu'il y a 32 enfants, on aura :

$$\$7 \times 54 = \$378.$$

$$\$6 \times 42 = \$252.$$

$$\$3.75 \times 32 = \$120.$$

$$\$378 + \$252 + \$120 = \$750 \text{ le gain supposé des ouvriers.}$$

$$\text{De ce gain supposé les hommes reçoivent } \frac{378}{750} = \frac{63}{125}.$$

$$\text{Donc les hommes reçoivent } \frac{63}{125} \text{ de } \$2250 = 63 \times 18 = 1134.$$

$$\$1134 \div 54 = \$21 \text{ le gain d'un homme. } \textit{Rép.}$$

$$\text{De ce gain supposé les femmes reçoivent } \frac{252}{750} = \frac{42}{125}.$$

$$\text{Donc les femmes reçoivent } \frac{42}{125} \text{ de } \$2250 = 42 \times 18 = \$756.$$

$$\$756 \div 42 = \$18, \text{ le gain d'une femme. } \textit{Rép.}$$

$$\text{De ce gain supposé les enfants reçoivent } \frac{120}{750} = \frac{20}{125}.$$

$$\text{Donc les enfants reçoivent } \frac{20}{125} \text{ de } \$2250 = \$360.$$

$$\$360 \div 32 = \$11.25, \text{ la gain d'un enfant. } \textit{Rép.}$$

## ALGÈBRE

1. Un capitaliste prête au même taux deux sommes dont le total s'élève à \$57600. La première somme lui rapporte \$1881 en 4 mois  $\frac{3}{4}$ ; la deuxième \$1560 en 3 mois  $\frac{1}{3}$ . Trouvez le montant de chacun de ces prêts et le taux auquel ils ont été effectués.

*Solution*: Soit  $x$  la plus grande somme.

Alors \$57600 -  $x$ , la plus petite.

Soit  $r$  le taux.

Alors  $\frac{rx}{100}$ , l'intérêt de la plus grande somme pour 1 an.

$(\frac{rx}{100} \times 4\frac{3}{4}) \div 12 = \frac{rx}{100} \times \frac{19}{4} \times \frac{1}{12} = \frac{19rx}{4800}$  l'intérêt de la plus grande somme pour 4 mois  $\frac{3}{4}$ .

$r(57600 - x) \div 100$ , l'intérêt de la plus petite somme pour 1 an.

$[(57600r - rx) \div 100] \times (3\frac{1}{3} \div 12) = [(57600r - rx) \div 100] \times (\frac{10}{3} \div 12) = [(57600r - rx) \div 100] \times \frac{10}{36} = \frac{576000r - 10rx}{3600}$ , l'intérêt de la plus petite somme pour 3 mois  $\frac{1}{3}$ .

$$(1) \dots\dots\dots \frac{19rx}{4800} = 1881$$

$$(2) \dots\dots\dots \frac{(576000r - 10rx)}{3600} = 1560$$

Multipliant (1) par 4800 et (2) par 3600, on a:

$$(3) \dots\dots\dots 19rx = 9028800$$

$$(4) \dots\dots\dots 576000r - 10rx = 5616000$$

Multipliant (3) par 10 et (4) par 19 on a:

$$(5) \dots\dots\dots 190rx = 90288000$$

$$(6) \dots\dots\dots 10944000r - 190rx = 106704000$$

Soustrayant (5) de (6), on a: (7)  $10944000r = 16416000$ .

d'où  $r = \frac{16416000}{10944000} = 1.5\%$ . *Rép.*

$$190rx = 190 \times 1.5r = 285r = 90288000,$$

d'où  $x = \frac{90288000}{285} = \$31680$ . *Rép.*

et  $57600 - 31680 = \$25920$ . *Rép.*

Après (4) on aurait pu procéder comme suit:

Trouvant la valeur de  $rx$  par (3) on a:

$$rx = \frac{90288000}{19} = 475200.$$

Trouvant la valeur de  $10rx = 475200 \times 10 = 4752000$ , et substituant

cette valeur à  $10rx$  dans (4) on a:

$$576000r + 4752000 = 5616000.$$

$$576000r = 5616000 - 4752000 = 864000.$$

$$r = \frac{864000}{576000} = 1.5\%.$$

Etc., etc.

2. Un maître a deux ouvriers qu'il paye au même prix. Il donne à l'un, pour 56 jours de travail, \$83.60 et 15 minots de blé. Il donne à l'autre pour 84 jours, 25 minots de blé et \$123. A combien estime-t-il le minot de blé?

*Solution*: Soit  $x$  le prix d'un minot de blé.

\$83.60 +  $15x$ , le salaire du 1er pour 56 jours.

$(83.60 + 15x)/56$  le salaire du 1er pour 1 jour.



(123 + 25x, le salaire du 2e pour 84 jours.

(123 + 25x)/84 le salaire du 2e pour 1 jour.

(123 + 25x)/84 = (83.60 + 15x)/56.

Chassons les dénominateurs en multipliant l'équation par 168, le plus petit multiple commun des dénominateurs :

$$246 + 50x = 250.80 + 45x.$$

Transposant, on a :  $50x - 45x = 250.80 - 246 = \$4.80.$

$$5x = 4.80.$$

d'où  $x = \frac{4.80}{5} = \$0.96.$  *Rép.*

3. Une mère, à l'occasion de sa fête, donne une robe à chacune de ses filles. Celle de l'aînée dans laquelle entrent 8.4 verges d'étoffe et 2.9 verges de doublure coûte \$20.74½; celle de l'autre, qui a absorbé 5.1 verges d'étoffe et 1.7 de doublure, revient à \$13.68½. Cela posé, on demande de faire connaître la valeur : 1° de la verge d'étoffe; 2° de la verge de doublure. On sait d'ailleurs, que la façon et les fournitures entrent, dans les deux robes, respectivement pour les  $\frac{2}{7}$  et les  $\frac{2}{5}$  du prix de l'étoffe et de la doublure.

*Solution* : Soient x le prix de 1 verge d'étoffe et y le prix de 1 verge de doublure.

La dépense pour l'étoffe et la doublure de la 1ère robe sera  $8.4x + 2.9y$  et pour la seconde  $5.1x + 1.7y$ . Or il faut y ajouter le montant des fournitures et de la façon, qui est les  $\frac{2}{7}$  de la dépense principale pour la 1ère robe et les  $\frac{2}{5}$  de la dépense analogue pour la seconde.

$$(1) \dots\dots\dots (8.4x + 2.9y) \frac{9}{7} = \$20.745$$

$$(2) \dots\dots\dots (5.1x + 1.7y) \frac{7}{5} = 13.685$$

Multipliant (1) par 7 et (2) par 5, on a :

$$(3) \dots\dots\dots (8.4x + 2.9y)/9 = \$145.215$$

$$(4) \dots\dots\dots (5.1x + 1.7y)/7 = 68.425$$

Divisant (3) par 9 et (4) par 7, on a :

$$(5) \dots\dots\dots 8.4x + 2.9y = 16.135$$

$$(6) \dots\dots\dots 5.1x + 1.7y = 9.775$$

Multipliant (5) et (6) par 10, on a :

$$(7) \dots\dots\dots 84x + 29y = 161.35$$

$$(8) \dots\dots\dots 51x + 17y = 97.75$$

Multipliant (7) par 17 et (8) par 29, on a :

$$(9) \dots\dots\dots 1428x + 493y = 2742.95$$

$$(10) \dots\dots\dots 1479x + 493y = 2834.75$$

Soustrayant (9) de (10), on a :  $51x = 91.80$

d'où  $x = \frac{91.80}{51} = \$1.80.$  *Rép.*

Substituant la valeur de 51x à 51x dans (8), on a :

$$51x + 17y = (51 \times 1.80) + 17y = 97.75$$

$$91.80 + 17y = 97.75$$

$$17y = 97.75 - 91.80 = 5.95$$

$$y = \frac{5.95}{17} = \$0.35.$$
 *Rép.*

4. Un homme peut faire a boîtes dans une semaine. Dans une semaine il peut faire b boîtes d'une autre sorte. Dans une semaine combien peut-il faire de boîtes en tout s'il fait le même nombre de chaque espèce ?

*Solution*: Soit  $x$  le nombre de boîtes de chaque espèce.

$\frac{6}{a}$ , le temps qu'il mettrait à faire une boîte de la 1<sup>ère</sup> espèce.

$\frac{6}{b}$ , le temps pour faire une boîte de 2<sup>e</sup> espèce.

$\frac{6}{x}$ , le temps pour faire 2 boîtes, une de chaque espèce.

$$\frac{6}{a} + \frac{6}{b} = \frac{6}{x}$$

Multipliant par  $abx$ , on a:  $6bx + 6ax = 6ab$ .

Divisant par 6, on a:  $bx + ax = ab$ .

Mettant  $x$  en facteur commun, on a:  $(b + a)x = ab$ .

$$\text{d'où } x = \frac{ab}{b + a} \quad \text{Rép.}$$

### PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Le côté d'un losange a 10 pouces et une des diagonales a aussi 10 pouces, quelle en est la surface?

*Solution*: La diagonale de 10 pouces divise le losange en triangles équilatéraux de 10 pouces de côté.

$$10^2 \times .433 = 43.3 \text{ pouces carrés, surface d'un des triangles.}$$

$$43.3 \times 2 = 86.6 \text{ pouces carrés, surface du losange. Rép.}$$

2. Trouvez la surface du quadrilatère A B C D, dont les angles A B C et C D A sont droits; A B ayant 15 pieds, B C, 20 pieds et C D, 7 pieds.

$$\text{Solution: } 15^2 + 20^2 = 625.$$

La racine carrée de 625 = 25, l'hypoténuse du triangle rectangle A B C et aussi du triangle C D A.

$$25^2 - 7^2 = 625 - 49 = 576.$$

La racine carrée de 576 = 24, la base du triangle rectangle C D A.

$$(15 \times 20) \div 2 = 150, \text{ la surface du triangle A B C.}$$

$$(24 \times 7) \div 2 = 84, \text{ la surface du triangle C D A.}$$

$$150 + 84 = 234, \text{ la surface du quadrilatère. Rép.}$$

3. La surface du plancher d'une chambre carrée est de 158.76 pieds. Quelle est la surface du plus grand cercle qu'on peut faire sur ce plancher?

$$158.76 = \text{le carré du côté et aussi du diamètre du cercle.}$$

$$158.76 \times .7854 = 124.69 \text{ pieds carrés. Rép.}$$

4. Le rayon d'un cercle est de 21 pouces; trouvez la longueur d'un arc qui sous-tend un angle de 60 degrés au cercle.

$$(21 \times 2 \times 3.1416 \times 60) \div 360 = 21.9912 \text{ pouces. Rép.}$$

5. Dans un cercle de 85 pieds de rayon il y a 2 cordes parallèles, une longue de 72 pieds, l'autre, de 102 pieds. Quelle est la longueur de la ligne qui joint le centre de ces cordes.

*Solution*: Il y a deux cas: 1° Les deux cordes sont situées toutes deux du même côté du centre; 2° Le centre est entre les cordes.

1<sup>er</sup> Cas: La corde la plus courte est la plus éloignée du centre.

$7^2/2 = 36$ , la moitié de cette corde, le rayon de l'extrémité de la corde au centre 85, et  $x$  la partie du rayon comprise entre le centre du cercle et le centre de la corde forment un triangle rectangle ayant pour hypoténuse 85 pieds et pour côtés 36 pieds et  $x$  pieds.

$$85^2 - 36^2 = x^2,$$

$$7225 - 1296 = x^2,$$

$$5929 = x^2.$$

$x =$  la racine carrée de 5929 = 77 pieds, la distance du centre du cercle au milieu de la corde = 77 pieds.

$$85^2 - 51^2 = x^2,$$

$$7225 - 2601 = x^2,$$

$$4624 = x^2.$$

$x =$  la racine carrée de 4624 = 68, la distance du centre au milieu de la grande corde.

$$77 - 68 = 9, \text{ la distance entre les deux cordes. } \textit{Rép.}$$

Deuxième cas. — Lorsque le centre se trouve entre les deux cordes.

$$77 + 68 = 145 \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

6. Dans l'air il y a 21% d'oxygène. Combien y a-t-il de pieds cubes d'oxygène dans une boîte dont les dimensions intérieures sont de 5 pieds 3 pouces, 4 pieds et 3 pieds 4 pouces.

$$\textit{Solution: } 5.25 \times 4 \times 3^{1/3} = 70 \text{ pieds cubes.}$$

$$70 \times 0.21 = 14.7 \text{ pieds cubes. } \textit{Rép.}$$

## LANGUE ANGLAISE

### *Composition and dictation*

#### THE COLUMBINE

##### PART I

The Columbine, a small smack, was on its way to Lerwick in the Shetland Isles. It had on board the captain and his two men, and also a passenger Elizabeth Mount, an elderly woman who was going to Lerwick for a change of air.

Not long after they started the captain was knocked overboard by the swinging boom. The two men lowered the boat to rescue him, but could not do so; and when they tried to return to the smack, found to their horror that it had drifted far away out to the open sea. They were obliged to give it up and to row back to land.

It was not till eight days afterwards that anything was heard of the smack. It was then known to have drifted right across the north Sea. It was at length cast ashore on the Island of Lepsoe, off the coast of Norway.

## PART II

For those eight days Elizabeth Mount had been in the cabin, unable to go on deck, because the companion-ladder had been washed overboard. All the food she had was a bottle of milk and two biscuits. When these were gone she had nothing to eat, and could only quench her thirst by pressing her lips against the moist cabin window.

The sea had been running high all the time. The smack had no one to guide it; the poor woman had no food, but she managed to live on, and escaped both starvation and shipwreck.

## PART I

- OUTLINE.—1. The Columbine on its way to Lerwick.  
 2. One passenger.  
 3. The captain knocked overboard.  
 4. The two men lowered the boat, but could not make up to the vessel again.  
 5. They had to row to land.  
 6. For eight days nothing heard of the smack.  
 7. Drifted.  
 8. Cast ashore on coast of Norway.

## PART II

- OUTLINE.—1. Elizabeth Mount in cabin, unable to go on the deck.  
 2. Her only food a bottle and two biscuits.  
 3. How she quenched her thirst.  
 4. The state of the sea.  
 5. The result.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition.*)

---

### Pour l'enseignement de la composition

#### UN LIVRE PRÉCIEUX

« LA CLARTÉ FRANÇAISE »—*L'art de composer, d'écrire et de se corriger*, par A. Vannier.

Aux maîtresses qui préparent les aspirantes au Brevet sur la composition française, nous recommandons cet ouvrage. Elles y trouveront des conseils clairs, des exemples utiles et une méthode pratique.

En vente chez J. P. Garneau, libraire, 6 rue de la Fabrique, Québec. Franc de port: 75 centins.

---

## DOCUMENTS OFFICIELS

## BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

Québec, 16 mars 1910.

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 28 juin prochain et se terminera le 1er juillet. Il n'y a que les aspirants au diplôme académique qui commenceront à subir l'examen le mardi, 28 juin; tous les autres, c'est-à-dire les candidats aux brevets élémentaire et modèle, ne commenceront leur examen que le lendemain, mercredi, 29 juin.

Le programme de l'examen pour les différents brevets est exactement le même que celui de l'année dernière.

L'examen se fera dans les localités suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Victoriaville, Minawaki, Tadoussac, Rivière-au-Renard et Ville-Marie.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 28 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après: 1° Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2° Son extrait baptistaire; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire (*primaire élémentaire*), de \$4.00 pour le diplôme modèle (*primaire intermédiaire*) et de \$5.00 pour le diplôme académique (*primaire supérieur*).

L'âge d'admission à l'examen reste encore le même pour cette année. Ainsi, pour être admis, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à cette même époque. On voudra bien ne pas oublier qu'il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central.

(Nom de la localité et date)

« Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

« Monsieur,

« Je, soussigné... (*écrire ses nom et prénom*), né... à (*indiquer l'endroit*), le « (*donner la date*), domicilié... à (*donner le lieu de la résidence de ses parents*), com- « té de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me pré- « senter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de « subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux langues*), « pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous « transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le « certificat de moralité du curé (*ou desservant*) de ma paroisse, ainsi que mon extrait « baptistaire.

« Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen « à (*nom du bureau de poste*). »

(Signature de l'aspirant).

Le certificat de moralité doit être dans les termes suivants :

« Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion  
« d'observer (*les noms et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre d'années ou*  
« *de mois*), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et  
« j'affirme que je crois qu'— est intègre et consciencieux (ou *consciencieuse*.)  
(*Signature du curé ou du desservant de la paroisse.*)

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières, à l'examen de juin  
dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur  
demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau  
certificat de moralité signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de trans-  
mettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au secré-  
taire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils re-  
prennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen  
pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro  
d'ordre qui leur avait été assigné l'année dernière. Ces aspirants feront leur de-  
mande comme suit :

(*Nom de la localité et date*)

« Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

« Monsieur,

« Je, soussigné... (*écrire ses nom et prénom*), né... à (*indiquer l'endroit*), le  
« (*donner la date*), domicilié... à (*lieu de la résidence de ses parents*), comté de  
« (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter  
« de nouveau à (*écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen*),  
« afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (*élémen-*  
« *taire, modèle ou académique*), en (*français ou en anglais, ou dans les deux langues*),  
« Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (*mettre le montant exigé pour reprendre*  
« *son examen*), un nouveau certificat de moralité de mon curé (*voir la formule de*  
« *certificat ci-dessus*), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier  
« (*envoyer cet avis*).

« Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon exa-  
« men à (*nom du bureau de poste*). Mon numéro, l'an dernier, était (*mettre le nu-*  
« *méro*). »

Les candidats qui, l'an dernier, ont échoué pour la première fois sur moins du  
quart des matières n'auront à subir l'examen que sur celles mentionnées dans l'avis  
que je leur ai adressé au mois d'août dernier.

Les personnes qui n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes en 1898 ou les années  
suivantes jusqu'en 1908 et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si  
elles se présentent devant le Bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen  
en entier et être interrogées sur toutes les matières du nouveau programme, comme si  
elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je demande comme une faveur toute spéciale aux personnes qui doivent se pré-  
senter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TÔT POSSIBLE leur de-  
mande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Tout candidat en  
règle recevra une carte d'admission à l'examen.

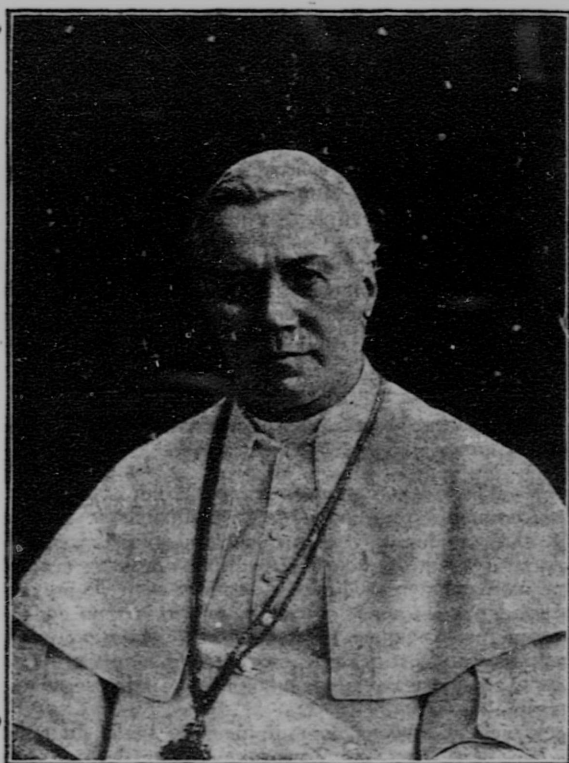
On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est  
prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

A l'avenir, le Bureau ne fournira pas les porte-plumes; chaque candidat devra  
donc apporter le sien pour les examens.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent,  
les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'or-  
ganisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques.



Autographe de la Bénédiction accordée au directeur de L'Enseignement  
Primaire, par sa Sainteté Pie X, aux Bienfaiteurs du  
Patronage-Laval

*Deus replet omni benedictione  
quodcumque ad hoc opus aliquod impendunt.  
Pie X*

(TRADUCTION)

Que Dieu comble de ses bénédictions tous ceux qui donnent quelque  
chose à cette Œuvre.

(Voir l'article ci-contre.)

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Chez le Pape (1)

Durant mon séjour à Rome, j'ai eu le bonheur de voir le Pape cinq fois : deux fois sous les auspices de la Société de Saint-Vincent de Paul ; deux autres fois à l'occasion des fêtes inoubliables de Jeanne d'Arc ; enfin, une cinquième fois, en audience privée, grâce à la protection de son E. le cardinal Secrétaire d'Etat, à qui j'avais été recommandé par S. G. Mgr l'archevêque de Québec, Mgr Rouleau et Mgr Paquet.

Le mercredi 21 avril, la lettre d'audience tant désirée était apportée à mon hôtel par un envoyé du Vatican, et le lendemain matin, dès 11 heures, ma femme et moi franchissions, avec une émotion intense, la Porte de Bronze, qui donne accès à la maison du Père commun des fidèles.

En gravissant le grand escalier de marbre, le cœur bat plus vite qu'à l'ordinaire ; nous débouchons ensuite dans la cour Saint-Damase que nous traversons pour pénétrer dans les appartements du Pape. Nous parcourons une longue suite de salons et l'on nous assigne celui qui précède la salle du trône : *Sala del Tronetto*. C'est dans cette pièce que, seuls ma femme et moi, dans quelques minutes, nous nous trouverons en présence du Vicaire de Jésus-Christ.

Avec une précision et une intensité que je n'avais jamais soupçonnées, la foi si pure, si douce de mon enfance, l'enseignement du Petit Catéchisme, la croyance en l'Eglise du Christ et en l'infaillibilité de son Chef, prennent corps et m'apparaissent lumineuses comme le soleil et inébranlables comme un roc.

Un bruit de pas m'arrache à ces réflexions : c'est le général de Charette, accompagné de trois autres généraux français et d'un garde-noble, qui sortent d'une audience avec sa Sainteté, dans la salle du Petit Trône. Le garde-noble avec qui nous avons causé quelques minutes auparavant, et qui nous avait appris la présence de l'illustre général français dans la salle voisine, veut bien dire à Charette, en passant près de nous, *Canada*. A ce mot, le héros de Patay nous tend amicalement la main et dit : " Ah ! ces chers Canadiens' . . . hier, précisément, j'ai reçu une lettre de votre digne commandant Rouleau . . . amitiés de ma part à tous les vieux camarades de là-bas . . . "

En ce moment, l'un des secrétaires de Sa Sainteté nous prévient de l'arrivée du Pape. En effet, dans l'encadrement de la large porte qui sépare le salon où nous sommes de la salle du Trône, apparaît Pie X, nous souriant

(1) Article publié d'abord dans les *Fleurs de la Charité*, à la demande de feu le R. P. Nunesvais, et reproduit ici pour répondre au désir d'un grand nombre de nos lecteurs.



avec une grande bonté mêlée de tristesse. Nous tombons à genoux, tenant dans nos mains les objets de piété que nous désirons faire bénir.

Le secrétaire annonce : " M. Magnan, délégué de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada, et professeur à l'École Normale Laval de Québec. "

Aux mots de " Société de Saint-Vincent de Paul, " la physionomie du Pape s'illumine et toute trace de souci disparaît. Sa Sainteté nous bénit d'abord paternellement, daignant même s'incliner pour tracer de plus près des signes de croix sur les objets que ma femme offrait à sa bénédiction.

Dominant mon émotion, j'énumérai à Sa Sainteté les personnes et les œuvres que je désirais recommander à sa paternelle bonté : mes enfants, mes parents, la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada et son vénéré président général M. Hamel, les Conférences de Québec, leurs pauvres et leurs œuvres, en particulier le Patronage, l'École Normale Laval, etc., etc.

Puis je lui offris *L'Enseignement Primaire*. A ce moment, Pie X nous invita avec douceur à nous lever. Je profitai de cette attention délicate afin d'expliquer plus facilement le but de ma revue et le rôle qu'elle s'efforce de remplir dans nos écoles. Jamais je n'oublierai l'air de contentement qui anima le regard du Saint-Père quand je lui dis que les écoles de la province de Québec étaient officiellement catholiques ; que l'Église et l'État vivaient en paix dans cette province ; que *L'Enseignement Primaire*, revue patronnée par mon Archevêque, et recommandée naguère par tous les évêques de la province siégeant au Conseil de l'Instruction publique (Comité catholique), revue qui s'efforçait de faire aimer Jésus-Christ et son Vicaire par les trois cents mille enfants de nos écoles primaires, était distribuée gratuitement par le gouvernement dans toutes les écoles catholiques. Mes paroles arrachèrent au Pape un *très bien* exprimant une si profonde satisfaction, que je lui demandai de bénir spécialement ma revue, tous ses collaborateurs, lecteurs et bienfaiteurs.

La bonté du Saint-Père était si touchante, l'intérêt que mes brèves remarques semblaient avoir éveillé chez lui, si manifeste, que je résolus de lui demander ce que l'un des Camériers m'avait dit inutile d'espérer : faire apposer la signature du Saint-Père au bas du plan du Patronage Laval, plan que je lui montrai à l'instant même.

Dès les premiers mots, " *Un Patronage pour les petits pauvres, Très Saint Père*, " la figure de Pie X, de souriante qu'elle était jusque là, exprima une exquise tendresse que voilait l'air de tristesse plutôt habituelle chez Sa Sainteté. Alors il me fallut entrer dans quelques détails : " Patronage pour les enfants pauvres, spécialement pour les enfants en retard et qui n'ont pas fait leur Première Communion : patronage pour jeunes gens et œuvres de préservation : Œuvre fondée par la Société de Saint-Vincent de Paul et confiée aux Frères du même nom : œuvre bénie par S. G. Mgr Bégin et placée sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque Auxiliaire de Québec : une œuvre aidée par toutes les sociétés catholiques de cette ville. Non seulement le Saint-Père voulut bien signer le document que je lui présentais, mais il poussa la condescendance jusqu'à écrire la bénédiction qui suit :

" Deus repleat omni benedictione quotquot ad hoc opus aliquid impendunt. "

" Que Dieu comble de ses bénédictions tous ceux qui contribuent de quelque manière que ce soit à cette œuvre. "

De nouveau le Pape nous bénit, ma femme et moi, et nous entendîmes ces dernières paroles. " Dieu soit avec vous. "

Le blanc vieillard disparut, nous laissant sous l'empire d'une émotion qu'il est impossible de définir. Nous avons passé dix minutes avec le vicaire de Jésus-Christ, dix minutes à nous seuls. Nous avons entendu sa voix si douce, baisé sa main paternelle: ses regards, par où l'on croit entrevoir le ciel, s'étaient abaissés sur nous: il avait daigné écouter nos demandes, bénir nos chers enfants, si loin de nous en ce moment et que nous aurions voulu voir si près: il avait écouté avec une attention soutenue ce que je lui avais dit sur les œuvres qui me tenaient le plus au cœur; encouragé nos efforts par des paroles approbatrices. Et mettant le comble à tant de faveurs, Sa Sainteté écrivait une bénédiction spéciale en faveur de cette belle œuvre du Patronage-Laval, si chère à la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec.

Nous retraversâmes les grands salons, le cœur inondé de joie, les yeux humides de larmes bien douces: nous venions de vivre l'un des plus beaux moments de notre vie.

C.-J. MAGNAN.

### Notes de voyage

JERUSALEM — BETHLÉEM (1)  
(Suite)

Visite du Jardin de Gethsémani et de la grotte de l'agonie. C'est là que Jésus triompha par la prière de l'agonie qui accabla son âme, et fut pour son cœur un martyr si cruel que son sang en arrosa la terre. Oh! quel amour! ce doux Jésus a eu pour le salut de nos âmes. Que la prière et les larmes sont douces en ce lieu, presque divin. Cette grotte est l'unique monument qui ait conservé presque intacte sa physionomie primitive, celle qu'elle eut au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle mesure environ 55 pieds de long, 30 pieds de large et 10 pieds de haut. Elle reçoit maintenant la lumière par une ouverture ronde pratiquée dans le plafond rocheux. Depuis 1302, ce sanctuaire appartient exclusivement aux R. R. P. P. Franciscains qui cultivent les fleurs les plus variées dans un petit enclos du jardin.

Dans cette grotte, le divin Maître lava les pieds à ses apôtres et prit un repas, la veille de son entrée triomphale à Jérusalem.

Elle se trouve au fond de la vallée de Josaphat où Jésus reviendra, précédé de sa croix lumineuse cette fois, et dans son triomphe, juger les justes et les pécheurs.

O Jésus! accordez aux pèlerins de Terre-Sainte et à tous vos serviteurs, la grâce d'être à votre droite en ce jour des dernières manifestations des consciences.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1910.

*Mardi, 14 avril, 7 heures.* — Messe solennelle à la Basilique de l'Ecce Homo. Visite du Sanctuaire et de l'établissement des Dames de Sion, fondée par le R. P. Marie Alphonse Ratisbonne, pour l'instruction des petites Israélites, nom qu'elles préfèrent à celui de Juives.

*Mercredi Saint, 15 avril, 5 heures.* — Départ pour Bethléem. Messe basse et communion à la Crèche vers 6½ heures.

Petit déjeuner à la Casa-Nova ou hôtellerie des Franciscains.

Parmi les personnes remarquables qui ont illustré Jérusalem, aux temps bibliques, l'Écriture sainte nomme surtout Rachel, Jonathan, Eliniàleck, Noémi la fidèle, Ruth la Moabite, Booz, Obed, Isaï ou Jessé, David dont devait naître un jour, d'après les prophéties, l'Emmanuel, le Sauveur du monde. Bethléem fut aussi la patrie de Joab, d'Abisaï, d'Azaël, braves guerriers.

D'après les livres apocryphes Mathan de Bethléem avait trois filles: Marie, mère de Marie Salomé, Soba, mère de sainte Elizabeth, Anna, qui épousa Joachim de Galilée et qui, pendant son séjour à Jérusalem, donna le jour à Marie la vierge Immaculée.

L'édit de César Auguste amena Marie et Joseph à Bethléem, leur ville d'origine. C'est alors que s'accomplit la prophétie de Michée qui avait dit 750 ans auparavant: « Et toi, Bethléem, Ephrata, tu es l'une des plus petites parmi les nombreuses villes de Juda; mais de toi sortira Celui qui doit régner sur Israël, son origine est dès le commencement, dès les jours de l'éternité. » Par la naissance du divin Sauveur, Bethléem acquit une renommée immortelle et devint une ville à jamais célèbre.

L'aspect général de Jérusalem et les souvenirs que cette ville rappelle éveillent dans l'âme une grave et solennelle émotion pleine de grandeur, mais en même temps pleine de tristesse. La vue de Bethléem éveille des sentiments différents. Une gaieté douce et sereine plane au-dessus de cette gracieuse bourgade, qui au lieu d'avoir comme la Cité sainte à pleurer sur la mort et sur le tombeau d'un Dieu, renferme et montre encore avec une religieuse allégresse le lieu de sa naissance et l'emplacement de son berceau. Bethléem est située à 2525 pieds environ d'altitude. Ses rues sont étroites, tortueuses et sombres.

Sur le plateau supérieur de la colline orientale s'élève la basilique de la Nativité, entourée de trois couvents, latin, grec et arménien. On y compte 10080 habitants dont 5020 latins, c'est-à-dire catholiques. Il y a un bureau de poste et de télégraphe.

Sur la route de Jérusalem à Bethléem, que de souvenirs. On y voit les ruines de la maison du Saint Vieillard Siméon, le puits des Trois Rois où réapparut aux Rois Mages, le tombeau de Rachel; mais ce qui domine tout, c'est la pensée que Marie et Joseph ont parcouru cette route à pieds.

On descend dans la grotte par un double escalier: elle a douze mètres de long sur quatre mètres de large. Le pavé et les parvis sont recouverts de marbre blanc un peu noirci par la fumée. Près de 50 lampes y répandent nuit et jour une mystérieuse lumière. Sous l'autel principal brille une étoile en argent autour de laquelle on lit cette inscription:

*Hic de Virgine Maria Jesus.*

*Christus natus est.*

Avec quel amour nous baisons cet endroit divin.

Saint Jérôme vécut vingt-cinq ans, à l'ombre de cette grotte, et il déclarait que le silence honorait bien plus que les paroles la crèche où le petit Enfant Jésus a fait entendre ses cris et qui est le même Dieu dont la parole a créé et changé le monde.

Notre impuissance à redire votre amour et vos bienfaits, n'est-elle pas encore une louange en votre honneur, ô mon Dieu! Que l'on prie bien en ce lieu sacré où ont prié avant nous les petits et les grands, les bergers et les Mages, les sujets et les rois, les pécheurs et les saints. A 10 pieds de là, endroit de la naissance du

Sauveur, on descend trois marches et l'on se trouve dans l'oratoire de la crèche, creusé dans le rocier. C'est là que Jésus a dormi, réchauffé par deux animaux, et a reçu les premières adorations des bergers.

Par un privilège spécial, les prêtres peuvent y célébrer à toute heure du jour et de la nuit, la messe de la Nativité. (à suivre)

MARIE-LISE PEPIN,  
Institutrice.

### “ L'économie ”

Mesdemoiselles les Institutrices, Messieurs les Instituteurs, l'œuvre que vous accomplissez est fructueuse non pas tant par les nombreuses connaissances que vous offrez à vos élèves, que par la qualité de la formation que vous leur donnez et les moyens que vous mettez à leur disposition, pour qu'ils fassent plus facilement leur chemin dans la vie. Pour être à la hauteur de votre tâche, il vous faut observer ce qui se passe autour de vous, afin de préparer l'enfant à lutter contre les influences mauvaise qu'il rencontre, lorsque demain, il deviendra le seul maître de ses actes. Considérant ces principes admis sans discussion, nous attirons votre attention sur une tendance populaire qui a causé bien des misères ailleurs et qui commence à causer des inquiétudes ici.

Au siècle dernier, pendant son prodigieux développement, le peuple américain s'est habitué à dépenser sans compter. Maintenant que cette exubérance se ralentit, l'on a le spectacle de toutes les classes de la société aux prises avec le besoin de numéraire. Le citoyen des Etats-Unis n'a pas appris à économiser étant jeune, il a besoin d'un revenu plus que celui que lui crée son travail. De là, arrivent les grèves, les accaparements, les transactions frauduleuses, les scandales de toutes sortes. L'on cherche le remède à ces maux; mais il plus facile d'éviter que de guérir les plaies. Que cet exemple nous soit donc profitable! Si notre Canada doit progresser aussi vite au vingtième siècle que le firent ses voisins du sud au dix-neuvième, tâchons d'éviter à nos fils les fléaux qu'attire un avancement rapide. Entre autres bonnes habitudes, faisons leur prendre celle de l'économie. Ceux qui s'intéressent à notre vie sociale, favorisent partout l'établissement de Caisses d'épargne; notre Législature, à la session de 1909, a donné l'existence légale aux caisses d'économie scolaire. Voilà pour le personnel enseignant un puissant moyen de rendre de grands services à notre population. Créons des caisses scolaires pour que les tout petits s'habituent à y déposer les sous qu'ils dépenseraient en futilités, pour qu'ils apprennent que c'est avec des centins que l'on fait des piastres. Et, si l'on veut compléter l'éducation sur l'économie, que l'on indique un but à l'épargne; car amasser des capitaux pour le plaisir d'amasser, peut être de l'avarice. Par exemple, l'on peut dire à l'enfant d'acheter des parts dans une société du genre de celle que nous vous présentions le mois dernier (Les Prévoyants du Canada), et tâcher de parvenir à déposer un montant suffisant à la caisse scolaire, pour payer lui-même ses primes. Du coup, vous faites de cet enfant un économe, et un prévoyant, c'est-à-dire que vous préparez en lui un homme qui saura voir à ses affaires et penser pour l'avenir, sans tenir compte des avantages matériels qu'il retirera de ses économies ainsi utilisées. N'est-ce pas que la question mérite votre plus sérieuse attention?

ECONOMISTE.

### Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

Nous recevons, au moment d'aller sous presse, le rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, pour l'année 1908-1909. Dans la prochaine livraison, nous analyserons cet important document.

## Association des Institutrices

### SECTION DE MONTRÉAL

A une assemblée spéciale du conseil de l'Association des Institutrices tenue le 22 janvier 1910, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'unanimité à l'occasion de la mort de leur regrettée présidente, Mlle Ida Labelle.

Le 29 janvier, le Conseil se réunissait de nouveau pour procéder au remplacement de Mlle I. Labelle, présidente décédée et de Mlle Florida Bibaud secrétaire, démissionnaire.

Mlle A. Bibaud, directrice de l'Académie Marchand est nommée présidente et Mlle Bélanger, secrétaire.

### RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi, 26 février, l'Association des Institutrices tenait son assemblée bi-annuelle à l'École ménagère, 22 rue Sherbrooke, sous la présidence de M. l'abbé Philippe Perrier, chapelain de l'Association. Les institutrices en grand nombre avaient répondu à l'appel. Il nous fait plaisir de remarquer que plusieurs de la campagne se sont imposé des sacrifices pour assister à cette réunion, ce qui fait augurer pour notre association une ère de prospérité. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de nous unir et de former un corps nombreux. Nous avons déjà obtenu de la législature certains avantages relativement au fonds de pension et nous ne désespérons pas pour l'avenir de voir améliorer notre position.

Après lecture des minutes des assemblées subséquentes, et communication des lettres entre autres celle de M. J. N. Perrault, directeur général des Ecoles, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à notre assemblée, Mlle A. Bibaud présidente souhaita la bienvenue aux invités et insista sur la nécessité d'avoir des réunions plus fréquentes. Nous espérons que son projet sera mis à exécution et que l'an prochain nous aurons le plaisir de nous réunir tous les mois.

De très intéressantes conférences furent ensuite données.

M. l'abbé Desrosiers, professeur à l'École normale Jacques-Cartier, qui avait gracieusement répondu à notre invitation, nous fit passer une heure charmante en nous entretenant d'une étude historique sur l'Enseignement mutuel, d'après la méthode Lancaster et mise en pratique par J. F. Perrault, à Québec en 1820. M. le conférencier intéressa beaucoup son auditoire par ses réparties toutes spirituelles concernant la manière dont M. Perrault administrait son école.

Mlle Stephens nous parla de l'arithmétique dans un travail bien préparé et plein de bons conseils pour l'enseignement de cette matière.

Mlle Mireault traita de l'enseignement de la Grammaire française d'une manière tout à fait compétente et fut fort goûtée.

M. l'abbé Perrier, notre dévoué chapelain, adressa ensuite quelques mots concernant la discipline scolaire. Il sut, comme toujours par sa parole si persuasive augmenter notre courage dans l'accomplissement de notre tâche.

Une motion fut alors proposée à l'effet que des remerciements soient votés à M. l'abbé Desrosiers, à M. l'abbé Perrier ainsi qu'aux autres personnes qui ont eu l'amabilité de nous adresser la parole en ce jour.

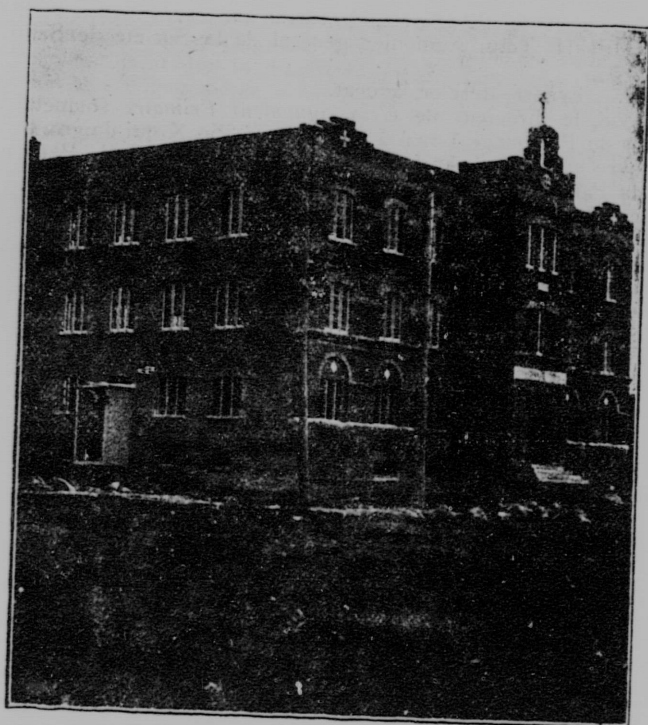
La séance est levée.

On est prié d'adresser toute correspondance concernant l'Association des Institutrices à

Mlle Maria Bélanger,

566, rue Ontario Est.

Montréal.



Le Patronage Laval

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Québec du 12 mars dernier :

« Dans l'après-midi de dimanche dernier, S. G. Mgr l'Administrateur a fait la bénédiction solennelle de l'édifice du Patronage Laval, au milieu d'une affluence d'amis de l'œuvre. Cette entreprise, qui pouvait paraître au début un peu téméraire, est enfin réalisée, et proclame une fois de plus la charité des Québécois, et le zèle et le dévouement de notre Société Saint-Vincent de Paul.

« L'édifice, élevé à Saint-Sauveur, est spacieux et de belle apparence, et les divisions en ont été faites avec sagesse. D'ici à peu de jours, les œuvres de jeunesse, en vue desquelles on a établi ce patronage, commenceront à y fonctionner sous la direction des religieux de Saint-Vincent de Paul. Monseigneur l'Administrateur a très bien montré, dans une éloquente allocution, combien cette institution était nécessaire dans cette partie de la ville. »

Le Patronage Laval ouvrira aussi des classes spéciales pour les enfants pauvres en retard pour la Première Communion.

En 1908, le Conseil particulier de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec, fondait l'œuvre du Patronage Laval en achetant un vaste terrain de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Au début de l'année 1909, un comité, composé des représentants des sociétés catholiques de Québec, se forma avec le concours de S. G. Mgr P.-E. Roy. Ce comité prit le nom de Comité du Patronage Laval.

Voici comment se compose le bureau de ce comité :

Présidents honoraires : S. G. Mgr P.-E. Roy, Administrateur de Québec ; M. le commandeur C. N. Hamel, président du Conseil supérieur, Société Saint-Vincent de Paul du Canada.

Président actif : M. C.-J. Magnan, président du Conseil particulier, Société de Saint-Vincent de Paul de Québec.

Vice-président actif: M. le Chevalier Martineau.

Trésorier: Mgr H. Têtu, Aumonier général de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Secrétaire: M. Ernest Mercier, avocat.

En avril 1908, le directeur de *L'Enseignement Primaire* soumettait une copie réduite des plans du Patronage Laval à Sa Sainteté Pie X qui daigna bénir avec une joie visible l'œuvre entreprise par la Société de Saint-Vincent de Paul et poursuivie par le Comité du Patronage Laval. Nous publions dans une autre page un *fac simile* de la bénédiction obtenue par le président du Conseil particulier.

En mai 1909, les fondations du Patronage Laval étaient mises en terre; en mars 1910, l'édifice était terminé, et en avril de la même année, juste un an après le geste paternel de Pie X, le Patronage Laval est en opération.

Cette œuvre est confiée aux Frères de Saint-Vincent de Paul, communauté qui fait tant de bien à Québec depuis 25 ans.

Rappelons ici que feu le R. P. Nunesvais fut l'âme du mouvement généreux qui favorisa la fondation du nouveau Patronage. Il y consacra ses derniers efforts, en ordonna les plans et sut y intéresser nombre de bienfaiteurs. Dieu le rappela avant de jouir du fruit de son travail.

### Un touchant anniversaire

Le 16 mars dernier, c'était grande fête dans l'antique monastère des Religieuses Ursulines de Québec: on y célébrait le 70e anniversaire de profession religieuse de la Mère Sainte-Croix, âgée de 93 ans. Sœur de feu l'abbé Holmes, Mère Sainte-Croix appartenait à une famille protestante. Devenue élève des Ursulines, elle se convertit au catholicisme vers l'âge de 17 ans. On rapporte que Mère Sainte-Croix se rappelle avoir connu, dans son enfance, une vénérable Ursuline qui avait connu le général Montcalm.

### Bureau central des examinateurs catholiques

Mlle M.-Régina Corriveau qui a subi l'examen à St-Hyacinthe, au mois de juin dernier, a obtenu le brevet d'école modèle français avec la note « grande distinction. »

Son nom a été mis dans la liste des diplômes, livraison de novembre 1909.

### Petite revue

Une exposition anti-tuberculeuse a été tenue à Québec, dans les premiers jours de mars dernier, à l'Université Laval. Le personnel enseignant et tous les enfants des écoles de la capitale ont visité cette exposition vraiment intéressante. Des conférences ont été données tous les jours, avec accompagnement de projections. L'une de ces conférences, donnée par le Dr Lessard, de Québec, traite de la *Tuberculose et l'École*. Dans une prochaine livraison, nous analyserons cet important document.

Les commissaires d'écoles de Montréal ont accompli une bonne action en montant d'un cran le salaire des institutrices.

A l'avenir, Montréal paiera à ses institutrices, un minimum de salaire de \$35 par mois.

Nous espérons que Québec et les autres municipalités suivront cet exemple.

Le 26 février dernier, les Fracs-maçons dévoilaient, à Rome, une statue érigée en l'honneur du prêtre apostat Giordano Bruno. A cette occasion, on a insulté le Pape. Les dépêches disent que la manifestation de Giordano Bruno a été une nouvelle violation des engagements solennels pris par l'Etat italien à la face du monde entier.

Pendant toute une journée, la canaille anticléricale et anarchiste a pu impunément faire retentir les rues de Rome de ses cris de: « Mort au Pape! Mort aux prêtres! A bas le Vatican! » Et cela, sous les fenêtres mêmes du Vatican.

L'impïété veut classer de Rome, le vicaire de Jésus-Christ. Prions donc plus que jamais pour le Saint-Père; faisons prier les enfants pour lui.

Une heureuse nouvelle venue de Rome, a réjoui tout le Canada français: la cause de béatification de la Vénérable Fondatrice des Ursulines de Québec vient de faire un nouveau pas.

La Congrégation préparatoire sur les vertus de cette grande servante de Dieu, qu'est la Vén. Marie de l'Incarnation, a eu lieu le premier jour de mars; il reste ensuite, pour avoir le décret sur l'héroïcité des vertus, à obtenir un jugement formel de la troisième Congrégation, dite Générale, qui se tiendra sous la présidence du Saint-Père. Sa Sainteté doit seule prononcer en dernier lieu.

*La Tempérance*, de Montréal, vient d'ouvrir un « Concours de Tempérance » que nous recommandons spécialement à l'attention du personnel enseignant.

Les enfants qui voudront prendre part à ce concours devront répondre par écrit à la question suivante: *Pourquoi je serai toujours tempérant (ou tempérante)*.

Pour les conditions du concours, voir *La Tempérance*, numéro de mars 1910.

S'adresser à cette revue, No 964, rue Dorchester Ouest, Montréal.

### Bibliographie

NOCES D'OR SACERDOTALES DE MGR N. J. SIROIS, CURÉ DU CAP SAINT-IGNACE

Tous nos remerciements à M. le notaire J. O. Roy, pour l'envoi de ce beau livre de 150 pages intéressantes et édifiantes. C'est un monument digne de cet homme de bien, de ce prêtre vertueux qui dirige avec tant de dignité la paroisse du Cap Saint-Ignace depuis de nombreuses années.

BIOGRAPHIE DU PÈRE GRENIER, O. M. I. *Ancien curé de Saint-Sauveur de Québec.*  
Par A. N. Valiquet, O. M. I.

Cette brochure de 87 pages renferme la vie d'un saint religieux racontée de la façon la plus intéressante. Le R. P. Adrien Valiquet, qui est un apôtre, a écrit cette biographie avec son cœur. Et comme l'apôtre ne fait pas oublier l'homme d'esprit, l'auteur a su raconter la vie du bon Père Grenier d'une façon tout à fait captivante.

Nous recommandons la lecture de cette brochure. Elle est en vente chez les Oblats de Saint-Sauveur, Québec: Prix: 15 centins l'exemplaire.

### “ Le Naturaliste Canadien ”

Avec sa livraison de janvier 1910, *Le Naturaliste Canadien* est entré dans sa 37<sup>e</sup> année. En même temps que ses plus sincères félicitations, *L'Enseignement Primaire* offre ses vœux de prospérité et de longue vie.



### Augmentation de traitements

Le gouvernement de Québec a décidé d'élever le traitement des inspecteurs d'écoles et celui des professeurs des écoles normales. Le discours du Trône lut par le Lieutenant-gouverneur à l'ouverture de la session actuelle, contient le paragraphe suivant :

« Vous serez appelés à augmenter de nouveau les crédits de l'enseignement primaire et à autoriser le paiement de traitements plus élevés aux inspecteurs d'écoles et aux professeurs d'écoles normales. »

Ce geste généreux du gouvernement Gouin mérite la reconnaissance du personnel enseignant.

### Le Frère Abel

Nous recommandons aux ferventes prières de nos lecteurs, l'âme du Révérend Frère Abel, supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, France, décédé en exil, à Jersey, au mois dernier. Le Frère Abel compte parmi les grands éducateurs de notre époque. Une amitié qui remonte déjà à vingt ans, amitié soutenue par une correspondance suivie, liait le directeur de *L'Enseignement Primaire* à cet éminent religieux. Le Frère Abel a visité plusieurs fois les maisons de son ordre établies au Canada.

Aux Frères de l'Instruction chrétienne, nous offrons nos plus sincères sympathies.

### LIVRES DE PRIX

**A nos clients.**—Bonne nouvelle! La librairie Langlais vous offre cette année un plus grand choix encore que d'habitude.

**Nouveaux prix.**—Nous avons réduit tous les prix de notre catalogue.

**Nouveautés.**—Afin de rendre nos *Séries* plus complètes encore que par le passé, et plus intéressantes également, nous avons ajouté les collections *Ardant, Roger et Charnoziez*.

**Importation.**—Considérable! Afin de ne pas manquer d'assortiment cette année, notre importation est encore beaucoup plus considérable que d'habitude, ce qui n'est pas peu dire, car les personnes qui visitent notre Librairie à l'époque des prix, sont étonnées de voir l'énorme quantité de livres que nous avons.

**Nouveau Catalogue.**—Dû à un retard incontrôlable, notre nouveau catalogue ne paraîtra qu'à la fin de mars, (un mois en retard) il sera adressé à notre nombreuse clientèle. Si vous ne le recevez pas à temps, écrivez-nous une carte postale, il vous sera adressé avec plaisir et gratuitement.

**Satisfaction.**—Nos prix étant sans contredit *les plus bas* du marché et notre choix le plus considérable, de plus: ayant toujours donné satisfaction à notre clientèle et désirant *faire mieux* encore s'il est possible,

**Pourquoi?**—ne pas devenir notre client, si vous n'avez jamais acheté de nous?

**Commandes.**—Confiez-nous votre commande cette année, et vous êtes assuré d'avance d'avoir satisfaction. Adressez-nous votre ordre au plus tôt possible, S. V. P.

La Cie J. A. Langlais & Fils,

177, Rue St-Joseph, Québec.

# ENSEIGNEMENT PAR LES YEUX

## TABLEAUX MURAUX

POUR LES ÉCOLES ET LES FAMILLES

Lecture, écriture, fractions, toisé, musée scolaire d'histoire naturelle, complet en 116 tableaux avec échantillons variés.

Tableaux de physique: 16 Tableaux avec instruments pour expériences, Tableaux de leçons de Choses, Anatomie, Hygiène. Antialcoolisme, Tuberculose, Mutualité. Soins immédiats aux blessés, Botanique.

Cartes géographiques, Texte anglais ou français, Globes terrestres et Célestes, Globes ardoises, Toile ardoise pour tableaux noirs, Brosses à tableaux, Bouliers compteurs, Baguettes-indicateurs, etc.

### GRANGER FRERES

Éditeurs-Libraires-Papetiers,

43, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec.

# AU PUBLIC VOYAGEUR



Nous sommes toujours heureux de tracer un itinéraire pour les personnes qui se proposent un voyage soit.....

Au CANADA,

aux ETATS-UNIS

et par delà L'Océan.



## VOYAGE EN EUROPE



Par les splendides paquebots

**EMPRESS OF BRITAIN**

et

**EMPRESS OF IRELAND**

Facilités spéciales pour la célébration de la messe durant la traversée.

Pour Itinéraires, Suggestions, Brochures illustrées, Taux, etc., s'adresser à

Emile J. Hébert,

Agent général,

Département Trafic-voyageur,  
Montréal.

Jules Hone, Jr.

30, rue St-Jean, angle côte du Palais,  
et 46 rue Dalhousie,

Québec.